RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS

VILLE D'ORLÉANS ET BANLIEUE

PAR M. DE BUZONNIÈRE

Ancien Président de la Société archéologique de l'Orléanais.

NOTE PRÉLIMINAIRE

NOMS ANCIENS, — ARMOIRIES, — POPULATION.

Γήναβον (Strabon), Κήναβον (Ptolémée), *Genabum* (*Commentaires* de César), *Cenabum*, *Cenabo* (*Itinéraire* d'Antonin, *Carte* de Peutinger), *Canabum* (Æthicus), *Cenapum*, dans le Ve siècle (Orosius), *Cenapium*, *Genapum* (manus-

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS



ORLÉANS
H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

1877

RÉPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DU LOIRET



ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS

VILLE D'ORLÉANS ET BANLIEUE

PAR M. DE BUZONNIÈRE

Ancien Président de la Société archéologique de l'Orléanais.



NOTE PRÉLIMINAIRE

NOMS ANCIENS, — ARMOIRIES, — POPULATION.

Γήναϐον (Strabon), Κήναϐον (Ptolémée), *Genabum* (*Commentaires* de César), *Cenabum*, *Cenabo* (*Itinéraire* d'Antonin, *Carte* de Peutinger), *Canabum* (Æthicus), *Cenapum*, dans le Ve siècle (Orosius), *Cenapium*, *Genapum* (manus-

crits cités par Hadrien Valois). Les noms qui précèdent s'appliquent à Orléans et non à Gien. (*Antiquités du Loiret*, Danville, Hadrien Valois, *Histoire architecturale, Histoire d'Orléans;* Lancelot, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. VIII; *Quatre Jours*). — A partir des agrandissements et des fortifications exécutés sous l'empereur Aurélien, *Aurelianorum*, *Aurelianensium*, ou *Aurelianensis urbs*, ou *civitas* (*Capitulaires* de Charlemagne, Sidoine Apollinaire), *Aureliana civitas* (Jornandes), VIe siècle, *Aurclianis,* indéclinable (Frédégaire, *Monnaies*), les monnaies donnent aussi : *Aurilianis, Aurelianum,* enfin *Aurelia,* qui a prévalu (*Mémoires de la Société d'Orléans,* t. Ier, et tous les historiens orléanais). Ces dernières dénominations se trouvent dans les actes et dans les ouvrages rédigés en latin depuis l'établissement de la langue française.

D'*Aurelia* s'est formé Orliens, usité jusque vers l'année 1437, puis Orléans. (*Comptes de la ville d'Orléans.*)

Armoiries. — De gueules, à trois cœurs de lis d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or ou de France.

Les lettres-patentes du 4 novembre 1815, qui restituent à la ville ses armoiries, nomment ces cœurs de lis *cayeux de fleurs de lys.*

Ailleurs, suivant les époques et les auteurs, ils sont nommés *cœurs* ou *cayeux de lys*, et même *cailloux.* Leur forme a varié. Ce sont probablement les stygmates du lis. (*Histoire architecturale d'Orléans. — Mémoires de la Société d'Orléans.*)

Contenance territoriale. — La ville a, dans l'intérieur des boulevards, 113 hectares 37 ares de superficie; la commune entière, 2,104 hectares.

Population. — En 1625, *intra muros,* plus les paroisses de Saint-Vincent et de Saint-Marceau, 4,796 maisons (Lemaire). En 1777, dans la ville, les faubourgs et franchises, 6,000 maisons, 11,400 feux et 260 rues (1). (*Essais historiques*).

Dénombrement de 1866, ville d'Orléans et banlieue, 49,100 habitants.

(1) Ce chiffre peut paraître exagéré, mais on doit remarquer qu'à cette époque certaines rues changeaient de nom dans l'étendue de leur parcours ; de sorte que le nombre nominal des rues était supérieur à leur nombre réel.

PREMIÈRE PARTIE

MONUMENTS ET OBJETS D'ART EXISTANTS

CHAPITRE PREMIER

ÉPOQUES ROMAINE ET GALLO-ROMAINE.

VOIES ROMAINES.

1° De *Cesarodunum* (Tours) à *Agedincum* (Sens).

On ne trouve aucunes traces de la voie de *Cesarodunum* à *Genabum* aux abords d'Orléans. De *Genabum* à *Agedincum,* la voie suivait à peu près la rue Bourgogne actuelle, à partir de celle du Bourdon-Blanc, où se trouvaient alors les fossés de la ville. Elle continuait ensuite vers *Agedincum* par la route actuelle de Pithiviers, jusqu'à son embranchement avec celle de Briare (*Antiquités du Loiret*). On croit en avoir reconnu quelques traces en ouvrant la tranchée du chemin de fer, près de la porte Bourgogne actuelle.

2° De *Cesarodunum* à *Nevirnum* (Nevers) et à *Augustodunum* (Autun), passant par *Genabum* et suivant le bord de la Loire (*Antiquités du Loiret*).

3° De *Genabum* à *Lutetia* (Paris) par *Salioclita* (Saclas).

Elle se détachait de celle de *Cesarodunum* à *Agedincum*, à l'intersection des rues Bourgogne et du Bourdon-Blanc, et remontait celle-ci jusqu'à la porte Saint-Vincent. On en a retrouvé des traces lors de la découverte de la crypte de Saint-Avit et en 1860, par suite des fouilles opérées pour construire l'aqueduc de la rue du Bourdon-Blanc. A partir de la porte Saint-Vincent, cette voie suivait la rue du faubourg jusqu'au premier pont du chemin de fer; de là elle rejoignait en ligne droite la route dite chaussée de Saint-Lyé, laissant à droite la croix de Fleury et le reste du faubourg. C'est à ce point de division, autrefois nommé *la Pointe*, que la pierre funéraire sur laquelle se trouve inscrit *Cenab.* a été trouvée au milieu d'un cimetière gallo-romain, dans les déblais opérés pour la construction d'un autre pont du chemin de fer. (*Antiquités du Loiret. — Quatre jours. — Bulletins orl.*)

4° De *Genabum* à *Limonum* (Poitiers).

Elle passait par Olivet, La Ferté-Saint-Aubin, Chaumont-sur-Taronne, etc. (*Antiquités du Loiret.*)

5° De *Genabum* à *Avaricum* (Bourges), se confondant sur presque tout son parcours, dans les limites du Loiret, avec celle de *Genabum* à *Limonum*. (*Antiquités du Loiret.*)

6° De *Genabum* à *Autricum* (Chartres), se détachant à peu de distance de *Genabum* de celle de *Salioclita*. (*Antiquités du Loiret.*)

RESTES DE MONUMENTS.

Dans le côté occidental de la place du Grand-Marché, grand pan de mur dont la majeure partie semble avoir appartenu à l'enceinte gallo-romaine : grandes ouvertures, maintenant bouchées, placées à diverses hauteurs, plein

cintre, à claveaux alternés de pierres de taille et de briques. A hauteur du sol, deux portes également murées, plein cintre, à claveaux égaux, en pierres de taille, extra-dossés, séparées par un simple pilier carré. A l'aplomb du pilier, dans le tympan des arcs des portes, petite ouverture également plein cintre. Au-dessus, couloir pratiqué dans l'épaisseur du mur. Sur la droite, près du sol, revêtement en petit appareil romain, avec filets de briques. (*Bulletins orl.*, nº 32. — *Bulletin monumental*, XXVIe vol.)

Fragments de murs en pierres de petit appareil, alternées avec des rangées de trois assises de briques, conservés dans un reste de mur d'enceinte du moyen âge, auprès de la Tour-Blanche, rue de l'Écu-Vert, et dans le soubassement de cette même tour. (*Antiquités du Loiret.* — *Histoire architecturale d'Orléans.* — *Quatre Jours.*)

Restes peu reconnaissables de la même époque, dans le soubassement d'une construction moderne dépendant de la préfecture, rue de l'Université. (*Quatre Jours.*)

Substructions des murs d'enceinte de l'époque d'Aurélien, enfouis dans le sol de la place Sainte-Croix, au nord de l'église, depuis la maison des sœurs jusqu'à l'angle sud-est du pavillon de l'Institut musical.

Restes des mêmes murs dans la cave d'une maison faisant l'angle des rues des Tanneurs et de la Folie, et de plusieurs autres habitations situées du côté oriental des rues des Hôtelleries et de Sainte-Catherine, du côté occidental des rues de la Tour-Neuve et du Bourdon-Blanc et du côté méridional de la rue de l'Évêché. (*Antiquités du Loiret.* — *Histoire architecturale d'Orléans.* — *Histoire de la ville d'Orléans.*)

CHAPITRE II

MOYEN AGE

MONUMENTS RELIGIEUX.

CRYPTES ET CONSTRUCTIONS SOUTERRAINES.

Crypte de Saint-Avit, découverte en 1852 dans l'enceinte du grand séminaire. Longueur de la nef, 5^{m} 10; du martyrium, 3^{m} 30; largeur, 6^{m} 20; hauteur des voûtes, sous clef, 2^{m} 95.

Chapelle souterraine orientée, à abside circulaire, divisée en trois nefs par quatre piliers carrés, à pans coupés, à bases et à tailloirs carrés et méplats, se raccordant aux fûts par des plans biais; voûtes d'arêtes en blocage, retombant sur les quatre piliers centraux et sur six pilastres de même style, appliqués au pourtour : ces voûtes ont été reconstruites depuis 1852, suivant les indications de quelques parties encore subsistantes au-dessus des tailloirs; arrachements d'un autel attenant au mur du rond-point, maintenant masqués par les restaurations ; des deux côtés de l'autel, piscines peu profondes, dans des niches; au chevet et des deux côtés, trois petits jours plein cintre. Celui du milieu a été restauré depuis 1852. — Martyrium formant un parallélogramme rectangle, oblong du nord au sud, aveugle, juxta-posé au côté occidental de la chapelle, avec laquelle il communique par deux portes en pierres

de taille plein cintre et extra-dossées, et deux *jugula*. Entre les portes et les *jugula*, deux pilastres du côté de la chapelle. Les voûtes du martyrium, d'arêtes en blocage, sont parfaitement conservées : elles retombent sur deux piliers centraux, cylindriques. Arcades inégales, peu profondes, dans le pourtour du martyrium. On accédait à la crypte par deux escaliers parallèles entre eux et à son axe, descendant de l'ouest à l'est et débouchant dans la chapelle, près du martyrium.

Tous les arcs de la crypte sont plein cintre. Les piliers se composent d'assises en pierres de taille de 10 à 35 centimètres d'épaisseur, avec joints de 25 à 35 millimètres d'épaisseur et de 5 à 6 millimètres de saillie. Le revêtement du pourtour du sanctuaire est en petit appareil et porte le caractère des constructions romaines. — La crypte de Saint-Avit est attribuée à Childebert (vers 530) par MM. Viollet-Leduc et de Buzonnière; au XIe siècle par MM. l'abbé Crosnier et l'abbé de Torquat; et à une époque intermédiaire par M. Ramé. (*Bulletin monumental*, vol. XXII et XXVI. — *Bulletin orl.* 1853. — *Mémoires arch.*, t. II. — *Mémoires de la Société d'Orl.* 1853. — *Gallia christiana.*)

CONSTRUCTION située rue des Trois-Marches, n° 2, à deux mètres en contre-bas du sol actuel, et recouverte d'une terrasse moderne.

Elle est attribuée par quelques-uns à une époque antérieure au XIe siècle, et paraît être la chapelle de Saint-Sergius. (*Histoire architecturale.* — Hubert. — *Quatre Jours.* — *Recherches hist.*) — Longueur 7 mètres, largeur 3 mètres, hauteur, sous clef, 5 mètres. Une seule nef, voûtes d'arêtes plein cintre; appareil en moellons piqués, presque cubiques, de 15 à 30 centimètres ; joints épais; aucune ornementation; trois jours, maintenant fermés, de

80 centimètres carrés. Une porte ouvre sur un escalier droit de 25 marches, descendant à plusieurs galeries larges de 1m 30 à 2 mètres, hautes de 2 mètres, plus ou moins, qui se coupent à angles droits. Les voûtes plein cintre de ces galeries et leurs parois sont pratiquées dans le tuf et consolidées au besoin par des blocages de moellons. Les voûtes sont en outre soutenues à distances inégales par des arcs doubleaux plein cintre à section rectangulaire, construits en pierres dures assez bien appareillées. (*Histoire architecturale.*)

GALERIES analogues aux précédentes, situées à une grande profondeur : 1° dans les maisons rue du Tabour, n° 35, et rue du Cheval-Rouge, n° 35, séparées à une époque moderne par un mur de refend. On y descend par un puits vertical et par un escalier en hélice très-étroit, construit en pierres dures ; voûtes soutenues tantôt par des arcs doubleaux plein cintre, tantôt par des arcs croisés, tous chanfreinés ; 2° rue des Grands-Ciseaux, n° 13 ; 3° rue du Cloître-Saint-Étienne, n° 4. Un seul compartiment carré voûté à arcs croisés. On n'y pénètre que par un trou pratiqué dans la voûte. Ce pourrait être le caveau où fut déposé, au IXe siècle, le corps de saint Euverte ; 4° sous l'église de Saint-Paul. On y descend par un puits ouvrant dans l'église ; on y trouve des restes humains qui ne paraissent pas très-anciens ; 5° rue des Pastoureaux, n° 15. Plusieurs compartiments carrés de 4 mètres sur chaque face ; arcs-doubleaux plein cintre et nervures diagonales ; ce caveau passe pour avoir servi de sépulture ; 6° sous le pavillon situé en face du chevet de l'église de Saint-Aignan. Souterrain carré ; au milieu, un massif renferme l'escalier et soutient l'une des extrémités des nervures des voûtes qui retombent à l'extrémité opposée sur des pilastres à huit pans, presque détachés du mur, surmontés de

tailloirs; 7° enfin, sous plusieurs autres maisons, surtout dans celles situées dans la première enceinte.

Nota. — Quoique placées ici à la suite des cryptes, plusieurs de ces galeries paraissent avoir eu une destination profane. (*Histoire architecturale*.)

ÉGLISES (1).

Saint-Aignan, jadis collégiale. — Crypte placée sous le chœur et le sanctuaire de l'église supérieure, composée d'une église orientée, avec nef, sanctuaire, déambulatoire et cinq chapelles rayonnantes, et d'un martyrium juxtaposé à l'extrémité occidentale de la nef et présentant en plan un parallélogramme rectangle de 8 mètres, du nord au sud, sur 2 de largeur. — Point d'ornements à l'intérieur du martyrium. Appareil en pierres de taille oblongues de 6 à 12 centimètres d'épaisseur, quelquefois plus, avec joints de 3 centimètres. Le martyrium communique avec la nef par une petite porte à linteau droit et deux *jugula* en meurtrière; le tout accompagné, du côté de la nef, de deux colonnes un peu engagées, cylindriques, romanes, à chapiteaux historiés. Entre les piliers carrés à tailloirs rudimentaires qui dessinent le déambulatoire, six piliers de même style, placés sur deux lignes, supportant les voûtes de la nef et du sanctuaire. Plusieurs ont été renforcés par des enveloppes de maçonnerie à des époques ultérieures. Le déambulatoire se prolonge vers l'ouest sur

(1) Quoique la troisième partie de ce travail soit spécialement consacrée aux souvenirs historiques, on a cru, dans l'intérêt de la facilité des recherches, devoir joindre a la description de chaque monument les faits historiques qui s'y rattachent.

un plan incliné qui monte jusqu'au sol de l'église supérieure. Ses parois, au droit du martyrium, sont ornées de petites arcatures romanes, avec colonnettes à chapiteaux variés. Trois des cinq chapelles rayonnantes sont murées. Dans l'une de celles qui restent ouvertes, vestiges de deux couches de peinture murale, superposées. Longueur totale, 19^{m} 50 ; largeur totale, 16^{m} 50. (*Bulletin orl. — Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours.*)

MM. Crosnier (*Bulletin mon.*, 1856) et Ramé (*Bulletin mon.*, 1860) pensent que le martyrium, ses colonnes et quelques autres parties de la crypte datent des constructions que Charlemagne fit exécuter vers 769.

Église supérieure, — celle terminée en 1029 par le roi Robert, est complètement détruite. De celle qui fut construite de 1430 à 1509, il ne reste plus que la partie orientale, jusques et y compris les transsepts. Plan en croix latine; transsepts à peine indiqués; déambulatoire très-étroit, comme dans la plupart des collégiales; abside à pans coupés; chapelles rayonnantes; piliers octogones sans chapiteaux; voûtes d'ogives à nervures tranchantes, retombant sur des consoles historiées ; clefs de voûtes armoriées ; fenêtres spacieuses à réseaux flamboyants très-élégants; ensemble d'un style très-pur; — chapelle formant autrefois la paroisse du Crucifix-Saint-Aignan, adjacente au côté méridional de l'église et dépendant maintenant du couvent des Ursulines. Un tableau représentant une descente de croix est attribuée à Annibal Carrache. — Pignon du transsept septentrional très-orné, mais très-fruste. Porte unique, ogivale, à voussure composée d'une ceinture de statues et de trois guirlandes de feuillage séparées par des filets prismatiques. Au-dessus, gable très-aigu, découpé à jour, pénétrant une balustrade

flamboyante; rose d'une grande dimension, maintenant murée. Pignon accompagné et surmonté de pinacles et couvert d'un réseau très-compliqué; des deux côtés du portail, contreforts très-saillants, le tout orné d'arcatures, de statuettes, maintenant détruites, de pinacles, etc. — Longueur totale, 54^{m} 50; hauteur de la grande nef, 25^{m} 80; des collatéraux, 8 mètres; largeur de la grande nef, 9^{m} 30; des collatéraux, 2^{m} 75. L'intérieur de l'église est presque complètement restauré depuis peu d'années.

L'église de Saint-Aignan portait originairement le nom de Saint-Pierre-aux-Bœufs; vers 453 elle fut mise sous l'invocation de saint Aignan, qui venait d'y être inhumé. Reconstruite par les ordres de Charlemagne, elle fut successivement détruite par les Normands, sous Charles-le-Chauve, par le grand incendie de 1099; par les habitants, dans l'intérêt de leur défense, d'abord en 1370, puis lors du siége des Anglais. L'édifice actuel était complet en 1509. La nef qui manque a été démolie lors des troubles du protestantisme.

Sous Pépin-le-Bref, un chapitre avait pris la place de la communauté de moines originairement établie à Saint-Pierre-aux-Bœufs. Plus tard cette collégiale, royale et la première d'Orléans, relevait immédiatement du Saint-Siége. Soumise à l'ordinaire en 1674, elle conserva cependant de grands priviléges. Les rois et les ducs d'Orléans prenaient le titre d'abbés de Saint-Aignan. Jusqu'en 1538, le doyen était mis en possession de sa dignité par la tradition d'une ceinture, d'une gibecière, d'éperons dorés et d'un épervier. Le chapitre se composait de neuf dignitaires, trente et un chanoines et quatre prébendés. Ses droits seigneuriaux étaient très-étendus. (*Album*. — La Saussaie. — *Description d'Orléans*. — Hubert. — D. Fabre. — *Étrennes orléanaises*, 1773 et 1783. — *Histoire architec-*

turale. — *Histoire de la ville d'Orléans.* — Lemaire. — — *Quatre Jours.* — *Recherches historiques.* — Symphorien Guyon. — *Recueil des monuments.* — *Annuaire général.* — *Gallia christiana.*)

SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER (*Sanctus Petrus Puellarum*), ancien couvent de filles, ou peut-être ancien baptistère, comme semble l'indiquer le nom de limbes donné au premier étage du clocher, couvert de terre pulvérulente dans laquelle on a trouvé des ossements d'enfants.

Extérieur. — Clocher carré, compris dans le plan de l'édifice, à l'angle sud-ouest. Appareil presque romain à l'étage inférieur du clocher et dans quelques autres parties des murs. Un seul arc-boutant d'une époque comparativement récente. Dans le pignon occidental qui est complètement nu, deux petites portes du XIIe siècle, à arc ogival tiers-point, ornées de colonnettes, maintenant murées. Dans le collatéral nord, porte d'entrée unique, ornée de chaque côté de deux colonnes détachées, alternées de trois colonnettes engagées; le tout en retrait et surmonté d'un archivolte plein cintre, composé de tores séparés par des bandeaux. Au-dessus de cette porte et dans le reste du mur du bas côté, dents de loup, modillons rudimentaires, têtes grimaçantes, etc.

Intérieur. — Grande nef étroite, très-élevée, entre deux bas côtés égaux; le tout terminé par trois absides. Point de transsepts. Arcades de la nef ogivales, s'appuyant sur des piliers carrés à tailloirs rudimentaires; voûtes plein cintre et d'arête; celles de la nef retombant sur des consoles presque cubiques; fenêtres de la nef plein cintre; celles des bas côtés ogivales; chevet intérieurement à pans coupés, quoique circulaire à l'extérieur. Dans ses angles rentrants, tronçons de colonnes à chapiteaux feuillus, style du XIIe siècle, se terminant à leur

partie inférieure par des consoles sans style, taillées dans l'épaisseur des fûts. Entre ces colonnes, trois fenêtres plein cintre, longues et étroites. On remarquait dans le mur du bas côté septentrional des dents de loup et différents détails intéressants. Les boiseries qui couvrent maintenant les bas côtés et les plâtrages qui enveloppent tout le reste de l'intérieur en rendent l'étude difficile. Charpente du chevet très-remarquable. — Longueur totale, 32 mètres; largeur de la nef, 7m 90; des bas côtés, 5m 40; hauteur de la grande nef, 15m 50; des bas côtés, 6m 45.

Au Xe siècle, il y avait, à Saint-Pierre-le-Puellier, un chapitre composé de trois dignitaires et de dix chanoines; supprimé en 1775. Redevance d'une maille d'or de Florence, due par les détenteurs de certains héritages situés à Beaugency. (*Description d'Orléans.* — *Essais historiques.* — *Étrennes orléanaises*, 1773 et 1783. — *Histoire architecturale.* — *Quatre Jours.* — *Recueil des monuments.* — Symphorien Guyon. — *Annuaire général.* — *Gallia christiana.*)

SAINT-EUVERTE. — Ce monument, construit originairement à la fin du IXe siècle, réédifié en entier au XIIe, restauré au XIVe, au XVe et à plusieurs époques ultérieures, présente des emplois d'anciens matériaux et des imitations de style qui pourraient tromper l'observateur superficiel.

Intérieur. — Longueur de la grande nef, 32m 10; de la croisée, 10m 20; du chœur, 16m 20; entre les pignons des transsepts, 33m 90; largeur de la nef, 10m 15; des bas côtés, 5m 40; hauteur de la voûte, 20 mètres; des bas côtés, 7m 85. — Croix latine; voûtes très-élevées, toutes d'ogives et en pierres; chœur probablement construit au XVe siècle avec des débris de celui du XIIe, formé de deux travées, plus un sanctuaire à pans coupés. Point de déambulatoire ni de chapelles rayonnantes : rien n'indique qu'il

y en ait eu au XIIe siècle. Dans les angles rentrants du sanctuaire, colonnes cylindriques à chapiteaux du XIIe siècle, s'élevant d'un seul jet du sol aux arcs doubleaux et cantonnés de deux colonnettes de même style, soutenant les nervures des formerets ; fenêtres du sanctuaire ogivales, longues, étroites, à réseau flamboyant. Celles du reste du chœur sont moins longues et plus larges. Transsepts très-prononcés ; leurs pignons ajourés par de grandes fenêtres flamboyantes. Dans leurs pans orientaux se trouvent, de chaque côté du chœur, deux arcades ogivales. Celles du côté de l'évangile étaient bouchées; on y a récemment construit deux chapelles. Du côté opposé, elles ouvrent sur une sorte de bas côté parallèle au transsept. Grande nef accompagnée de deux bas côtés, éclairée par des fenêtres ogivales originairement garnies de meneaux; les deux maîtres piliers de la croisée et les voûtes adjacentes des bas côtés, jusqu'à la hauteur de leurs clés, sont des restes bien conservés de l'église du XIIe siècle, La section des piliers donne une croix grecque cantonnée sur les faces saillantes de quatre colonnes au tiers engagées, supportant les arcs doubleaux, et dans les angles rentrants d'autant de colonnettes répondant aux nervures des arcs d'ogive. Les bases de ces colonnettes sont à double bravette et à griffes feuillues ; leurs corbeilles ornées de feuilles linguiformes ; arcs doubleaux des bas côtés répondant à ces piliers, d'une ogive très-pure, composés chacun de deux arcs superposés et extra-dossés ; l'inférieur seul est chanfreiné et fait retraite sur l'autre. Le surplus de la grande nef et des bas côtés, quoique s'harmonisant assez bien avec ce qui vient d'être décrit, est d'une date plus récente. Au fond de la nef, tribune d'orgues sur un arc de la renaissance, très-disparate. Aspect général simple et majestueux.

Constructions souterraines. — A l'entrée du transsept septentrional, petit caveau carré, voûte en berceau, dans lequel sont les restes de deux cercueils rectangulaires, construits en briques, qui en occupent presque toute la surface. Une ouverture carrée pratiquée dans la voûte récemment restaurée permet de voir l'intérieur. On pense qu'il a servi de sépulture à saint Euverte et à Tetradius (fin du IVe siècle). Près de ce caveau, à l'entrée de la grande nef, enceinte demi-circulaire qui paraît être le chevet de l'église de Sainte-Marie-du-Mont (même époque), couverte d'une voûte lors des dernières restaurations. On y descend par une ouverture fermée d'une dalle. Au siècle dernier, on éleva au-dessus de l'autel un baldaquin du dessin de Gabriel fils, maintenant détruit. *(Bulletins orl.*, 1859.)

Extérieur. — En avant du pignon occidental, porche orné intérieurement d'un réseau flamboyant, avec figurines du travail le plus délicat; transition du style ogival à celui de la renaissance. Tour carrée à gauche du porche, faisant corps avancé sur le pignon, percée aux étages inférieurs de fenêtres ogivales et terminée au commencement du XVIIe siècle dans le style de l'époque. Elle était surmontée d'un lanternon depuis peu remplacé par une croix. Les piliers des arcs-boutants étaient couronnés d'arcatures à jour; l'un d'eux a été restauré, moins les détails de sculpture. Dans le côté occidental du transsept sud, tête grimaçante incrustée dans le mur. A l'angle du même transsept, coin rond orné d'une ciselure remarquable; dents de scie et violettes sur les corniches des deux bas côtés, près des transsepts. Dans le mur du collatéral méridional, sortes de niches à cintres surbaissés, pratiquées dans l'épaisseur du mur, qui paraissent remonter à une haute antiquité. (La Saussaie. — *Album.* — *Bulletin orl.*, no 27. — *Cosmog.* de Bel. — *Histoire architecturale.* —

Histoire d'Orléans. — Mss. de Pataud, nos 229 et 444. — Mss. de Polluche, n° 461. — *Quatre Jours.* — Symphorien Guyon. — *Recueil des monuments.*)

L'intérieur a été très-fidèlement restauré en 1859 et 1860. Les seules parties à signaler comme ajoutées à ce qui existait avant la restauration sont : le réseau des fenêtres du chœur, voisines des transsepts, l'emmarchement du chœur, l'appui de communion, la grille du tombeau de saint Euverte, le labyrinthe, les deux chapelles du transsept septentrional, les autels des chapelles du transsept méridional et les vitraux. (*Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1860.)

Le petit oratoire de Notre-Dame-du-Mont, dont l'église actuelle occupe la place, prit dans la suite le nom du saint évêque et devint une abbaye célèbre. Ses anciens religieux furent, en 1636, réformés et remplacés par des chanoines réguliers de la congrégation de France.

Dans l'église même existait la cure de Saint-Jean-Baptiste. (*Essais historiques.* — La Saussaie. — Syphorien Guyon. — Lemaire.)

SAINTE-CROIX, la cathédrale. — Édifice plus remarquable par la majesté de ses proportions que par la pureté de son style. Construit sur l'emplacement d'une église de la fin du XIIIe siècle, qui elle-même avait remplacé une construction romane dont les tours n'ont été détruites qu'au commencement du siècle dernier. — Dimensions : longueur totale hors œuvre, 143m 85 ; largeur *id.*, 50m 85; et au droit des transsepts, 66m 74; hauteur totale, faîtage compris, 47 mètres; hauteur totale des tours, 81m 64; *id.* sous clef de la grande nef et des transsepts, 31m 75, *id.* des bas côtés, 12m 95. Largeur de la grande nef et du chœur, entre les axes des piliers, 13m 94; *id.* des doubles collatéraux situés de chaque côté de la grande nef, 13m 58.

Largeur totale dans œuvre, 41m 10. — Plan en croix latine. Nef très-vaste de six travées, accompagnée de collatéraux doubles. Transsepts très-développés. Chœur de sept travées, non compris les arcades du chevet, entouré d'un déambulatoire, de onze chapelles et d'une sacristie. Piliers entièrement couverts d'innombrables filets prismatiques ou en soufflet, s'élevant d'un seul jet de leurs bases aux sommets des arceaux ou des voûtes. Voûtes en pierres, à croisées d'ogives. Tous les arcs de l'édifice sont ogivaux, sauf dans les pignons des transsepts, construction du XVIIe siècle, où se trouvent pêle-mêle l'ogive, le plein cintre et l'anse du panier. Grandes fenêtres à réseaux flamboyants; grandes roses dans les pignons des transsepts et occidental. Triforium à arcatures trilobées régnant dans tout le pourtour de la nef, des transsepts et du chœur. Tout ce qui vient d'être décrit a été construit du commencement du XVIe à la fin du XVIIe siècle; les sept chapelles rayonnantes autour du chevet, plus, de chaque côté, les deux non rayonnantes, sont les restes uniques, mais parfaitement conservés, de l'édifice du XIIIe siècle (la sacristie adjacente est postérieure).

La chapelle absidiale a deux travées de profondeur, outre un sanctuaire à pans coupés. Elle ouvre de toute sa largeur sur le déambulatoire par une arcade d'une ogive très-pure retombant sur des faisceaux de colonnettes cylindriques à chapiteaux ornés d'une double couronne de feuillage. Voûtes d'ogive à nervures cylindriques, légèrement filetées, retombant sur des colonnettes semblables aux premières. Clefs de voûte en couronnes ornées de têtes saillantes. Arcatures trilobées dans la partie inférieure des entre-colonnements. Au-dessus, fenêtres très-étroites à un seul meneau et à réseau subtrilobé. Cette chapelle a été revêtue, à une époque relativement récente, d'un dal-

lage noir et blanc. On y voit une *Mater Dolorosa* de Bourdin et deux bas-reliefs remarquables. Toutes les autres chapelles, excepté les deux dernières, qui sont carrées, reproduisent la première, moins une travée. Elles ont été récemment restaurées et ornées de peintures polychromes et de verrières.

La sacristie située au midi s'élève, à l'extérieur, entre deux tourelles octogones d'un style plus récent que celui des chapelles. Du côté opposé à la sacristie, au droit de la même travée, s'ouvre la porte de l'Évêque, précédée d'un porche de style flamboyant, restauré depuis peu d'années et orné de deux zones de figurines posées sur des socles-dais, de gargouilles, de pinacles et de choux frisés.

Tours construites au XVIIIe siècle, imposantes, légères, mais n'appartenant à aucun style. Portail verticalement divisé en trois parties par de grands contreforts. Cinq portes ogivales, très-élancées, ornées de contre-courbes, surmontées de trois grandes roses et d'une galerie élégante. Au-dessus, deux tours à trois étages, les deux inférieurs carrés, le dernier circulaire; le tout orné d'escaliers à jour, en hélice, de pinacles, d'un grand nombre de colonnettes, de réseaux, de crêtes, etc.

Grands arcs-boutants correspondant à chacune des travées de la nef et du rond-point, ornés d'arcatures à jour subtrilobées, soutenus chacun par deux grands piliers surmontés de pinacles à crochets. Cette disposition est surtout remarquable dans le rond-point. Au-dessus de la croisée, clocher effilé construit depuis peu d'années.

Le chapitre de Sainte-Croix paraît avoir existé dès le VIIIe siècle. Jusqu'en 929 il concourait, avec l'évêque métropolitain, ses suffragants et le peuple, à la nomination de l'évêque d'Orléans. Les simples chanoines et tous les dignitaires, sauf le doyen, étaient à la nomination

de l'évêque. Jésus-Christ était inscrit le premier sur la liste des chanoines; deux portions lui étaient affectées à titre de prébende et versées à l'Hôtel-Dieu. Dans les XVIIe et XVIIIe siècles, le chapitre comptait de dix à quatorze dignitaires et cinquante chanoines. La constitution civile du clergé anéantit le chapitre et transforma Sainte-Croix en première église paroissiale. (*Album*. — La Saussaie. — Mss. de Beauvais de Préau. — *Description d'Orléans*. — Mss. de D. Fabre, n° 425. — Mss. de Dubois, 4e cahier. — *Essais historiques*. — *Description de la Cathédrale*. — *Histoire architecturale*. — *Histoire d'Orléans*. — *Notice sur la Cathédrale*. — *Monographie de Sainte-Croix*. — Hubert. — *Quatre Jours*. — *Répertoire des Coutumes*. — Symphorien Guyon. — *Vues pittoresques*. — *Recherches historiques*.)

Ancienne chapelle du Chatelet, rue au Lin. — Première époque ogivale. Chevet droit, construit en moellons. Dans le pignon, fenêtre ogivale; au-dessous, trois baies plein cintre.

Église de Saint-Donatien. — Longueur, 50 mètres; largeur, 18 mètres. Piliers du chœur, style du XIIIe siècle très-pur; fûts cylindriques, élancés; chapiteaux très-évasés, ornés de quatre feuilles d'acanthe; tailloirs minces et saillants; arcades en lancettes. Chapelle récemment construite, style du XIIIe siècle; le reste de l'édifice est sans intérêt.

Saint-Donatien fut donné par Louis VII à l'abbaye de Saint-Euverte, puis, après les troubles du calvinisme, concédé aux Pères Augustins. Il fut en partie démoli en 1758. C'était, au siècle dernier, un prieuré-cure à la nomination de l'abbé de Saint-Euverte. (La Saussaie. — *Histoire architecturale*. — *Quatre Jours*. — *Annuaire général*. — *Essais historiques*.)

Arcades plein cintre s'appuyant par pénétration sur des piliers octogones, sans bases ni chapiteaux, dans la maison rue Cloître-Saint-Étienne, n° 4, où se trouve un caveau déjà mentionné. Le style de ces arcades dément l'opinion commune qui en fait un reste de l'église primitive de Saint-Étienne.

Même maison, porte cochère ogivale à contre-courbe. (*Histoire architecturale.* — *Quatre Jours.*)

Église de Saint-Paul. — Longueur, 53 mètres; largeur, 22 mètres. Porche de la porte du bas côté méridional très-orné, très-fruste, époque de la dégénérescence ogivale. Clocher isolé, construit au commencement du XVII° siècle, dans le bon style de l'époque, sur les fondations d'une tour de la deuxième enceinte; hauteur, 35 mètres environ. Portail occidental construit depuis peu d'années.

Dans la chapelle de Notre-Dame-des-Miracles, récemment ornée de peintures à fresque et de marbres, statue de la Vierge noire, très-vénérée des fidèles.

Antérieurement à l'an 1000, deux chapelles existaient presque au même lieu, l'une dédiée à saint Paul, dont le patronage appartenait à Saint-Pierre-le-Puellier, et l'autre à Notre-Dame-des-Miracles, dépendant de l'abbaye de Saint-Mesmin. Elles furent remplacées par un seul édifice dont l'église de Saint-Paul actuelle a pris la place, et réunies en une seule paroisse, dans laquelle, cependant, deux curés nommés suivant les anciens usages se partageaient également les fonctions et les revenus. Ce ne fut qu'en 1750 que les deux cures furent complètement réunies, et la nomination à la cure attribuée à l'évêque d'Orléans. (La Saussaie. — *Étrennes orléanaises.* — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — Lemaire. — *Quatre Jours.* — *Recueil des monuments.* — *Recherches historiques.* — Symphorien Guyon. — *Essais historiques.*)

Église de Saint-Paterne, anciennement Saint-Pouair. — Longueur, 61 mètres; largeur, 20 mètres; hauteur de la grande nef, 10 mètres. Portail du milieu du pignon occidental, style ogival de la dernière époque, flamboyant, prismatique. Au-desssus d'une porte ogivale, fronton triangulaire, aigu, en dentelle de pierre, coupé par un balcon de même style. Le tout très-fruste et presque méconnaissable.

On ignore les commencements de cette église. La cure était au patronage de l'abbé de Saint-Père-en-Vallée, au diocèse de Chartres. (*Histoire architecturale*. — *Quatre Jours*. — *Recherches historiques*. — Symphorien Guyon. — *Annuaire général*. — *Mémoires arch.*)

Saint-Pierre-Ensentelée (*Sanctus Petrus in semita lata*, ou, peut-être, Saint-Pierre et Sainte-Lée). — Construit de 1501 à 1590, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à sainte Lée. Dans le siècle dernier, c'était une paroisse dont la cure était à la présentation du pénitencier de l'église d'Orléans. Vaisseau assez vaste et de bonnes proportions, mais sans caractère, construit en briques et en pierres de taille. Portail occidental à baie ogivale, à contre-courbe, accosté de deux contreforts très-saillants ornés de niches à pinacles, et percé d'une grande fenêtre à réseau flamboyant. Grand autel exécuté sur les dessins de Verbreicht et décoré de trois tableaux de Restout. (*Annuaire général*. — *Essais historiques*. — *Histoire architecturale*.)

Chapelle Saint-Jacques. Style ogival flamboyant, mêlé de quelques germes de la renaissance. Mutilée lors des guerres de religion, et presque méconnaissable. Largeur du pignon occidental, 11m 60; hauteur, 10 mètres. Deux nefs de chacune deux travées, formant ensemble un quadrilatère irrégulier. Voûtes ogivales, maintenant effon-

drées, à filets prismatiques, retombant sur un pilier central et sur huit pilastres également prismatiques et ornés de niches et de dentelles. Au chevet, deux chapelles dans deux arceaux ogivaux. Autels surmontés de rétables en filigrane de pierre. Au-dessus de l'arcade de droite, le Christ en croix; des anges reçoivent dans des coupes le sang de ses plaies. Deux fenêtres ogivales, maintenant murées, dans le pan septentrional. Façade : deux petites portes ogivales dans un pignon à gable aigu; voussures très-élégantes, avec statuettes sur piédestaux et sur consoles de feuillage; dentelles, guirlandes végétales dans lesquelles se jouent des figures animées. Au-dessus des voussures, frontons aigus traversant un balcon de style flamboyant. Au milieu, tourelle posée sur un riche encorbellement et montant jusqu'à la pointe du pignon.

Le monument actuel occupe la place d'une autre chapelle que l'on croit avoir été bâtie vers 1300. (*Album.* — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — *Quatre Jours.* — *Recueil des monuments.* — Symphorien Guyon.)

Le grand Cimetière. — Le cimetière chrétien dont cet édifice a pris le nom remonte au moins au XIIIe siècle. Des vases d'argile de formes étrusques et romaines, trouvés en grand nombre en 1824, ont donné lieu de croire que cet emplacement était antérieurement occupé par une fabrique de poterie romaine. Depuis 1824, époque de la construction du bâtiment central et des côtés est et sud du quadrilatère qui l'entoure, l'administration municipale y a etabli une halle aux grains.

Les arcades de l'ouest et du nord, construites dans le style de la dernière époque ogivale, et restaurées de 1586 à 1645, s'appuient sur des piliers sans bases ni chapiteaux, à contreforts peu saillants. La galerie septentrionale est intacte, sauf la suppression des niches dont les

contreforts étaient ornés et de leurs bases en éperons. Les galeries étaient intérieurement couvertes de monuments et d'inscriptions qui ont disparu. A l'angle sud-ouest, dans le logement du concierge, porte du style renaissance; arc plein cintre, pilastres et archivolte chargés d'arabesques; fronton triangulaire, orné de deux figures drapées, assises, très-remarquables.

Plusieurs chapelles, telles que celles du Saint-Esprit, de Sainte-Anne, autrefois de Saint-Vrain, et de Saint-Lazare-du-Martroy-aux-Corps, communiquaient aux galeries. Au milieu du cimetière était une croix en fer qui passait pour un chef-d'œuvre. (*Cimetière.* — *Antiquités du grand Cimetière.* — Mss. de Dubois, nº 337. — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — Mss. de l'abbé Pataud sur l'*Histoire d'Orléans.* — Procès-verbal. — *Quatre Jours.* — *Recueil des monuments.* — Symphorien Guyon.)

MONUMENTS CIVILS.

CONSTRUCTIONS SOUTERRAINES.

Galeries. — Caractères généraux : deux mètres environ de largeur sur autant de hauteur sous clef; tracé rectiligne, présentant souvent des embranchements d'équerre; voûte creusée dans la pierre ou le tuf et, quand l'élément solide fait défaut, formée de blocage appuyé à distances inégales par des arcs doubleaux ogivaux, chanfreinés, et par des nervures croisées, également chanfreinées; le tout en pierres de taille très-dures. Elles se trouvent en géné-

ral à un étage en contre-bas des caves modernes. On y descendait originairement par des escaliers en hélice très-étroits, dont plusieurs existent encore.

Il y a lieu de croire qu'elles avaient alors un grand développement. On peut s'assurer que plusieurs ont été postérieurement divisées par des murs de refend pour l'usage séparé des maisons sous lesquelles elles s'étendent. Elles ressemblent complètement à celles déjà décrites (époque romane), sauf la forme des arcs doubleaux. Il en existe un grand nombre sous les maisons des deux premières enceintes, notamment sous presque toutes celles de l'ancienne rue de la Pomme-de-Pin (maintenant rue Bourgogne, depuis la rue du Coq-d'Inde jusqu'à celle des Petits-Souliers); rue des petits-Souliers, nº 18; rue Sainte-Catherine, nº 3; rue des Carmes, nº 21. (*Histoire architecturale.*) Rue du Tabour, nº 30. Cette dernière, intermédiaire quant à la disposition et aux proportions entre les galeries et les salles dont il va être question, n'a jamais été décrite. Le plein cintre s'y trouve auprès de l'ogive.

Salles souterraines. — Caractères généraux : construites à peu de profondeur, la voûte dépassant même quelquefois le niveau du sol. Aspect et disposition d'un édifice religieux ; une seule nef, plusieurs travées à voûtes ogivales avec nervures en pierres de taille chanfreinées; appareil en pierres dures, quelquefois en moellons piqués; escalier droit à l'extrémité du souterrain, empruntant quelquefois une partie de l'aire d'une travée, dont le reste, séparé de l'emmarchement par un mur de refend, semble une sorte de sanctuaire. Malgré ces apparences, il y a tout lieu de croire que ces salles étaient de simples magasins.

On en trouve dans plusieurs maisons comprises dans les deux premières enceintes. Voir, notamment : 1° rue de

Sainte-Catherine, n° 3; trois travées, dont une ogivale et deux plein cintre; nervures des voûtes se réunissant avec l'arc doubleau en un seul pilastre polygonal qui descend jusqu'au sol sans tailloir; un simple soupirail; un second escalier descend à des galeries semblables à celles déjà décrites; 2° rue des Trois-Maries, n° 9, trois travées et demie; le reste de la salle se trouve sous le n° 278 de la rue Bourgogne. Nervures et arcs doubleaux retombant sur des pilastres octogones à tailloirs rudimentaires; une seule baie divisée par un meneau quadrangulaire. L'un des faisceaux de nervures s'appuie sur une corbeille feuillagée que supporte une tête à trois visages, à peine dégrossie. Ce morceau, et le caractère de certaines sculptures qu'on remarque dans une salle au-dessus de ce souterrain, permettent d'attribuer le tout à la première époque ogivale; 3° anciens magasins du chapitre de Sainte-Croix, sous le bâtiment qui servait récemment de presbytère et le n° 5 de la place Sainte-Croix. Longueur, 20^{m} 95; largeur, 8^{m} 80. C'est le plus grand qui existe à Orléans. Quatre travées égales; pilastres polygonaux, méplats, appliqués aux murailles, s'élevant encore à trois mètres au-dessus du sol, malgré l'exhaussement produit par des terres rapportées dont l'épaisseur n'est pas connue. Abat-jours, maintenant bouchés, dans le tympan septentrional de chaque travée. L'escalier primitif occupait un vestibule adjacent au pignon oriental maintenant presque comblé. A la suite, et à l'ouest de la pièce principale, il s'en trouve une autre de même style qui n'a que 9 mètres sur 6^{m} 75. Elle ne communique pas avec la première. (*Histoire architecturale.*)

TYPES SPÉCIAUX. — 1° Rue Jeanne-d'Arc, n° 31, soixante marches à descendre; porte ogivale; pilier central polygonal, soutenant huit arcs doubleaux plein cintre, rayon-

nants, dont les extrémités opposées reposent sur des pilastres engagés. Piliers et pilastres en pierres de taille. Voûtes en moellons bloqués. (*Bulletin orl.*, n° 32.)

2° Rue Bourgogne, n°s 267 et 272, plusieurs compartiments disposés irrégulièrement, mais d'équerre. Nervures et arcs doubleaux s'appuyant sur des pilastres octogones engagés, à tailloirs rudimentaires. (*Histoire architecturale.*)

3° Construction du même type, rue Bourgogne, n° 256; plusieurs compartiments irrégulièrement disposés. (*Histoire architecturale.*)

MONUMENTS APPARENTS.

Le Beffroi, terminé en 1453. — Tour carrée, construite sur les fondements d'une tour de la première enceinte, avec une tourelle cylindrique contiguë à l'un des angles et renfermant l'escalier. L'étage supérieur, construit en pierres de taille, est percé d'ouvertures géminées à arc ogival subtrilobé, surmonté d'une contre-courbe. Une plate-forme remplace le toit primitif, qui était aigu et amorti d'une statue de saint Michel.

Le bourdon était, en 1453, à la place actuelle. Les salles des premier et deuxième étages sont voûtées en pierres avec nervures prismatiques. La porte d'entrée et les pilastres du rez-de-chaussée ne datent que du XVIIIe siècle. (La Saussaie. — Mss. de l'abbé Dubois, 4e cahier. — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — *Quatre Jours.* — *Recueil des monuments.* — *Recherches historiques.*)

Esplanade de Louis XI, faisant maintenant partie du couvent des Ursulines, au sud-ouest de l'église de Saint-Aignan. Elle rachète la pente du terrain par un mur ver-

tical couronné d'un bourrelet et flanqué aux angles d'échanguettes dont il ne reste plus que les encorbellements; le tout en pierre dures. Cette partie de l'esplanade se voit de l'impasse du Crucifix. (*Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recherches historiques.*)

SALLE DE L'ÉCOLE DE DROIT, dite DES THÈSES, entre les rues de la Préfecture et des Gobelets. Inaugurée en 1337. Construite sur un soubassement voûté. — On y montait par un perron en pierres, maintenant détruit. Point d'ornements extérieurs. L'intérieur, d'un style très-pur, a l'aspect d'une chapelle rectangulaire à deux nefs de quatre travées chacune, séparées par trois piliers octogones sans chapiteaux et éclairées à chaque extrémité par une fenêtre ogivale à réseau orné de quatre feuilles. Murailles en pierres complètement planes. Voûtes ogivales dont les nervures prismatiques retombent d'un côté sur les piliers qu'elle pénètrent, et de l'autre sur des consoles représentant Dieu le père, des papes, des docteurs, des professeurs, des bacheliers dans les costumes du temps; figurines très-remarquables. (*Histoire architecturale. — Quatre Jours. — Mémoires arch.*)

HÔTELS ET MAISONS PARTICULIÈRES.

FENÊTRE qui semble du XIIe siècle, dans un bâtiment donnant sur la rue de la Folie, n° 3. Son linteau repose sur deux colonnettes à chapiteaux ornés de feuilles linguiformes. Au-dessus, modillons à figures grimaçantes d'un travail grossier. (*Histoire architecturale.*)

MAISONS DE PIERRES, sans date authentique, mais qu'on peut attribuer aux XIIIe et XIVe siècles, défigurées en

partie par des changements opérés à diverses époques. — Caractères généraux : grand appareil en pierres de taille inégales, très-dures; joints peu épais; portes ou ouvertures de boutiques à cintre ogival, souvent un peu surbaissé, chanfreiné à l'arête externe, ayant quelquefois un redent aussi chanfreiné; fenêtres chanfreinées, à linteau horizontal, portant souvent des traces de meneaux détruits. *Jours d'estude* (petites ouvertures éclairant un cabinet très-étroit qu'on voit encore, ou dont on trouve des traces dans les anciennes maisons d'Orléans, y compris celles de la renaissance); corniches formées de modillons rudimentaires. Un ou deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Absence de tout ornement architectural. Voir spécialement, rue Sainte-Catherine, n[os] 17, 19 et 21; rue du Puits-de-Linière, au coin de celle du Gros-Anneau; plusieurs portes, rue du Cloître-Saint-Étienne, derrière le rond-point de la cathédrale, rue de la Triperie et ailleurs. (*Histoire architecturale.*)

MAISON ROYALE, cloître Saint-Aignan. Construite par Louis XI, en briques et en pierres de taille. — La plupart des ouvertures sont récentes. Les lucarnes, dernièrement reconstruites, étaient tellement frustes qu'il a été impos-d'en reconnaître le style. (*Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recherches historiques.*)

VIEILLE INTENDANCE, construite en 1430, rue Bretonnerie, n[os] 26 et 28. — Grand corps de logis en briques et en pierres de taille. Rez-de-chaussée sur perron et premier étage très-élevés. Aux deux extrémités de la façade, deux grandes tourelles carrées, inégales, renfermant deux escaliers en hélice, dont un très-beau. Toits aigus, corniches très-ornées. Fenêtres à croisillons, maintenant détruits, encadrés de moulures en retrait. Grandes lucarnes surmontées de pignons à crochets; point d'ornements

formant saillie. (*Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Monographie de la Mairie. — Quatre Jours. — Recherches historiques.*)

MAISON, rue des Trois-Maillets, très-bien conservée, entièrement construite en pierres dures. — Au rez-de-chaussée, une grande et une petite porte cintrées. Au premier et au deuxième étage, une grande croisée à croisillons et une demi-croisée accolée à un *jour d'estude*, le tout à linteau droit. Le cadre de ces ouvertures et les meneaux sont bordés de boudins taillés en retrait et se pénétrant dans les angles. Couronnements de chambranles saillants, horizontaux, retombant sur des marmousets ; point d'autres ornements en saillie. L'intérieur est maintenant fort délabré. On y voit quelques couronnements de chambranles, en accolades, sculptés en bois.

Autre maison du même temps, rue Pierre-Percée, nº 2; restes plus ou moins bien conservés, rue Cloître-Saint-Étienne, nº 10 ; rue Vieille-Poterie, nº 9 (improprement appelée maison de Marie Touchet) ; rue Bourgogne, 361 ; cette dernière construite, sauf le pignon, avec les débris de l'ancienne Prévôté que Louis XII avait fait bâtir vers 1500; et ailleurs, notamment : ancienne salle du Doyenné, rue Cloître-Sainte-Croix, et même rue, nº 4, quelques fragments conservés dans un mur moderne. (*Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recherches historiques.*)

MAISONS DE BOIS des XIVe et XVe siècles. — Caractères généraux : un ou deux étages au-dessus du rez-de-chaussée; pignon sur rue; toit saillant, soutenu par un arc ogival retombant sur des consoles plus ou moins ornées; façade souvent décorée de pinacles, de colonnettes, de contre-courbes qui, pour la plupart, ont été détruites par le fer. Voir spécialement, rue de l'Écrevisse, nº 31, deux

maisons contiguës, construites au commencement du XVe siècle. Dans la cour de l'une d'elles, galerie en bois et puits ornés de figurines très-remarquables. — Marché-à-la-Volaille, nº 3; jadis très-ornée, maintenant méconnaissable. — Rue du Tabour, nº 33; les jours y occupent une grande partie de la façade. — Rue Vieille-Peignerie; maison très-étroite, du style le plus élégant et le plus orné, complètement couverte de sculptures; très-curieuse : époque peu antérieure à la renaissance. — Une autre maison plus spacieuse (3m 75 de façade), située rue de l'Aiguillerie, plus élégante encore que la précédente, a été abattue depuis quelques années. Sa façade démontée est conservée au Musée. (*Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recherches historiques.*)

CHAPITRE III

RENAISSANCE ET ÉPOQUES ULTÉRIEURES.

MONUMENTS RELIGIEUX.

MONUMENTS RELIGIEUX AFFECTÉS A LEUR PREMIÈRE DESTINATION.

Notre-Dame-de-Recouvrance. — Longueur, 41m 50; largeur de la grande nef, 8m 10; des bas côtés, 5m 25; profondeur des chapelles, 2m 30; total, 23m 40; hauteur

sous clef de la voûte de la grande nef, 22 mètres; des bas côtés, 8 mètres. — Commencée en 1486, consacrée en 1519; attribuée à Androuet-Ducerceau ; restaurée depuis peu ; — clocher à toit pyramidal sans ornements et sans style, situé à l'affleurement du pignon occidental, dans l'axe du bas côté méridional. Trois portails de styles divers, répondant aux trois nefs, savoir : sous le clocher, une baie très-allongée, de style flamboyant, fileté, formant à la fois porte et fenêtre ; restaurée très-fidèlement. Au droit de la nef septentrionale, portail de style renaissance très-pur; baie plein cintre entre des colonnes accouplées, surmontées d'un entablement qui supporte des pilastres et un second entablement, le tout encadré de deux contreforts ornés de niches et d'une riche corniche; sculptures d'une finesse remarquable; restauration très-exacte. Le portail central, qui semblait du XVIIe siècle, vient d'être remplacé par un nouveau dans le style du XVe. La vaste fenêtre plein cintre, à trois meneaux, qui le surmonte est de la construction primitive. — Intérieur d'un seul jet, parfaitement symétrique et d'un dessin très-pur; plan rectangulaire ; une grande nef de sept travées, d'un style élancé; deux bas côtés d'égale longueur. Au droit de chaque travée, une arcade percée dans le mur du bas-côté ouvre sur une chapelle peu profonde. Tous les arcs sont plein cintre. Fenêtres de la grande nef à quatre meneaux, supportant un quatre-feuilles posé sur un meneau horizontal. Piliers à bases prismatiques, composés de huit demi-tores, disposés autour d'un noyau octogone et montant d'un seul jet jusqu'au sommet des arceaux. Voûtes des chapelles en berceau, ornées de nervures entre-croisées. Au chevet, grande fenêtre plein cintre, garnie d'une belle verrière du XVIe siècle, récemment restaurée.

Les autels et les rétables des trois nefs et des chapelles,

ainsi que les fonts baptismaux, sont récents. Les belles peintures murales, également récentes, qui ornent les chapelles sont de Lazerge.

Notre-Dame-de-Recouvrance était originairement un annexe de Saint-Laurent-des-Orgerils. En 1707, le territoire des deux paroisses fut divisé quant au temporel, mais elles conservèrent le même curé. En 1778, la cure était à la présentation du curé de Saint-Laurent. (Mss. de Dubois, 8e cahier. — *Essais historiques.* — *Étrennes orléanaises.* — *Histoire architecturale.* — *Annuaire général.* — *Histoire d'Orléans.* — Mss. de Pataud, nº 442. — *Quatre Jours.* — *Recherches historiques.* — *Recueil des monuments.*)

SAINT-MARCEAU. — Vaisseau sans caractère, sans ornementation, qui ne peut pas être antérieur au XVIe siècle. Longueur, 40 mètres. Grande nef à abside polygonale entre deux bas côtés à chevets droits. Voûtes à nervures d'arêtes, à cintre surbaissé. Arcardes plein cintre supportées par des piliers carrés sans chapiteaux. Troisième bas côté, du côté du midi, voûté en berceau très-surbaissé. Clocher carré, terminé par une flèche couverte en ardoises, situé dans l'axe du bas côté septentrional. Cette construction menace ruine.

L'abbé de Micy était patron et présentateur de la cure et du prieuré de Saint-Marceau, par suite de l'abandon qui lui en avait été fait en 1105 par Baudoin, abbé de Bourgueil. (*Bollandistes.* — *Annuaire général.* — *Essais historiques.* — *Histoire architecturale.*)

SAINT-MARC. — Construction nue et misérable, tant en dedans qu'en dehors, à l'exception des absides récemment construites et ornées de vitraux. Longueur, 30 mètres; largeur, 16m 80. Trois nefs écrasées, à voûtes plafonnées en berceau surbaissé, séparées par des arceaux plein cintre supportés par des piliers carrés.

Autrefois propriété des Templiers, qui en avaient pris le nom de *fratres militiæ Templi sancti Marci Aurelianensis ;* après leur condamnation, dévolue à l'ordre des chevaliers de Malte ; détruite par les Orléanais, à l'époque du siége. (*Annuaire général. — Essais historiques. — Histoire architecturale.* — La Saussaie. — Symphorien Guyon.)

SAINT-VINCENT. — Longueur, 27 mètres ; largeur, 21 mètres. Trois nefs ; voûtes plafonnées en berceau à arc surbaissé ; arceaux plein cintre posés sur des piliers à fûts octogones et à chapiteaux carrés ornés seulement de moulures. Ensemble écrasé et sombre, mais récemment orné de grilles, de verrières et de boiseries de bon goût. Les trois absides en hémicycle, construites depuis quelques années, sont d'un style très-pur. Le portail, enchâssé dans le pignon occidental et relevé vers la même époque, occupait, avant la restauration de Recouvrance, le centre du portail de cette église.

Le roi Robert avait bâti ou reconstruit Saint-Vincent à la place d'un ancien monastère. L'édifice, détruit par les Orléanais à l'époque du siége, a dû, d'après la forme de la base des piliers, être relevé sur ses anciens fondements.

La cure était à la présentation de l'abbé de Sainte-Marie de Dol. Les reliques de sainte Christine, conservées dans l'église, sont singulièrement vénérées des populations de la ville et des environs. (*Essais historiques. — Annuaire général. — Histoire architecturale.* — La Saussaie. — Symphorien Guyon.)

SAINT-LAURENT-DES-ORGERILS (*Sanctus Laurentius de Orgeriis,* des champs d'orge). Longueur, 32 mètres ; largeur, 19 mètres. Grande nef entre deux bas côtés symétriques. Chœur sans bas côtés, construit sur une salle souterraine de même grandeur, sans style, voûtée en berceau très-surbaissé et éclairée par de grandes fenêtres. On accède

au chœur par un emmarchement de cinq degrés. Toutes les voûtes sont en berceau, en anse de panier; toutes les fenêtres plein cintre, ainsi que les arceaux des nefs, qui s'appuient sur des piliers carrés. Aspect général un peu écrasé, mais très-ensemble et pur dans sa simplicité. Chœur récemment orné de fresques et de vitraux.

Saint-Laurent dont, suivant quelques-uns, saint Aignan aurait été abbé, était au siècle dernier un prieuré dépendant de l'abbaye de Cluny et à la nomination du prieur de La Charité-sur-Loire.

Une église dédiée à saint Laurent avait été bénie en 1140; elle fut rasée par les Orléanais à l'époque du siége. Le portail actuel et la tour carrée surmontée d'une calotte octogone et d'un lanternon furent terminés vers 1626. Le reste de l'église paraît être de la même époque. (*Essais historiques*. — *Annuaire général*. — *Histoire architecturale*. — Symphorien Guyon. — *Mémoires de la Société archéologique*. — La Saussaie.)

Notre-Dame-des-Aides (chapelle neuve de), qu'il ne faut pas confondre avec la chapelle vieille du même nom, située sur la commune de Saran, à peu de distance de celle-ci. — La grande nef a été construite en 1719, et les deux collatéraux au commencement de ce siècle. Voûtes plafonnées en berceau, à cintre surbaissé. Grandes fenêtres plein cintre dans les bas côtés; arceaux de la nef plein cintre, retombant sur des piliers carrés à chapiteaux. Absides en cul de four décorées de peintures à fresque. (*Essais historiques*. — *Annuaire général*.)

Le Séminaire, construit en 1710, sur l'emplacement de la petite église collégiale de Saint-Avit et de quelques rues avoisinantes. Il était dès lors dirigé par des prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice. Les bâtiments subsistent intégralement. La chapelle est nouvellement décorée. Elle

est entourée de stalles et de boiseries admirablement sculptées par Dugoulon, originairement destinées à la chapelle du château de Versailles. (*Histoire architecturale.* — *Essais historiques.*)

Palais épiscopal, construit au milieu du XVIIe siècle. Aspect imposant, grand style.

Hôpital général. — Outre l'Hôtel-Dieu construit entre la cathédrale et la rue de l'Évêché, plusieurs hôpitaux ou *aumônes* existaient à Orléans, au commencement du XVII[e] siècle. Les Orléanais ayant obtenu du roi l'autorisation de les réunir en un seul établissement, on construisit, vers 1675, sur l'emplacement de l'arsenal concédé par le grand-maître de l'artillerie, les bâtiments dont la plupart existent encore dans l'enceinte de l'hôpital actuel. La chapelle, commencée en 1716, a été récemment terminée, d'après les plans primitifs, dans le style pur, mais peu chrétien, des églises de cette époque. (Symphorien Guyon. — La Saussaie. — Lemaire. — *Essais historiques.* — *Histoire architecturale.*)

MONUMENTS RELIGIEUX CHANGÉS DE DESTINATION.

Église de Notre-Dame-du-Chemin, à l'extrémité orientale de la rue Bourgogne. — Construite en moellons, vers le commencement du XVII[e] siècle, servant actuellement de magasin ; assez bien conservée. Grande nef entre deux collatéraux d'inégale largeur. Arcades plein cintre retombant sur des piliers octogones sans chapiteaux. Voûtes en bardeaux décorés de grands rinceaux rouges et jaunes sur un fond gris.

C'était, en 855, la chapelle d'un cimetière nouvellement établi pour la paroisse de Saint-Aignan, dont elle portait

alors le nom. Plus tard elle devint une église paroissiale dont la cure était à la présentation du chapitre de Saint-Aignan. (*Essais historiques.* — Hubert. — Symphorien Guyon. — Lemaire. — *Mémoires* de la Société archéologique d'Orléans. — La Saussaie.)

COUVENT DES JACOBINS, maintenant caserne, ouvrant sur la place de l'Étape. — L'église, qui existe encore dans ses dimensions primitives, et les autres constructions du monastère ont été dénaturées pour les approprier à leur nouvelle destination.

En 1219, saint Dominique envoya à Orléans plusieurs religieux du couvent qu'il venait de fonder rue Saint-Jacques, à Paris. Les Orléanais leur concédèrent l'église dédiée à saint Germain d'Auxerre. Bientôt les Jacobins ouvrirent des cours publics de théologie et de droit, qu'ils continuèrent avec le plus grand succès jusqu'en 1337. Leur établissement, détruit en 1370 et en 1428 par les guerres des Anglais, puis en 1567 par les protestants, relevé peu de temps après chaque désastre, et notamment, en 1571, aux frais de Jacques Alleaume, bourgeois d'Orléans, avait été entièrement reconstruit par les religieux vers le milieu du siècle dernier. (*Essais historiques.* — Symphorien Guyon. — D. Fabre. — Dubois. — Lemaire.)

COUVENT DES URSULINES. — Admises à Orléans en 1622, les dames Ursulines de Poitiers virent leur établissement se développer rapidement, et de 1675 à 1680, elles firent construire l'énorme bâtiment qui sert maintenant de prison. Leur chapelle, très-petite, ouvrait sur la rue Bretonnerie. Un grand nombre de communautés sorties de celle-ci se sont répandues dans l'Orléanais. (*Essais historiques.* — Symphorien Guyon. — Lemaire.)

COUVENT DES MINIMES. — En 1612, les Minimes reçurent de la ville un terrain situé rue d'Illiers, et alors occupé

par les buttes des arquebusiers, qui furent établies à l'extrémité de la même rue. Ils y construisirent les bâtiments qui existent encore dans un état de conservation presque complet. C'est maintenant une institution de jeunes garçons. La grande nef de l'église a été récemment restaurée et restituée au culte. (*Essais historiques.* — *Histoire architecturale.* — Symphorien Guyon. — Lemaire.)

MONUMENT CIVIL.

Le Musée. — Construit comme hôtel-de-ville et terminé en 1498, sur les dessins et sous la direction de Viart; devenu palais de justice au commencement de ce siècle, et musée depuis 1825. C'est une des premières et des plus heureuses inspirations de la renaissance. Très-dégradé, mais pur de toute restauration. La ligne horizontale et l'angle droit qui règnent dans la façade s'y marient grâcieusement avec les colonnettes et les contre-courbes de la dernière époque ogivale. L'ensemble est d'une symétrie complète. Au rez-de-chaussée, porte petite, plein cintre, richement encadrée, et trois petits jours carrés éclairant une salle voûtée d'ogives. Au premier étage, quatre grandes croisées à linteau droit et à doubles croisillons, encadrées par la corniche du rez-de-chaussée, celle du premier étage et les pilastres qui montent de l'une à l'autre. Dans les trumeaux, cinq niches avec consoles et dais, abritant autrefois des statues de rois de France. La corniche très-ornée qui couronne le premier étage supportait une balustrade maintenant détruite. En arrière de la balustrade,

quatre lucarnes en pierre de taille; à ses extrémités, deux petites échauguettes posées en encorbellement. Toute la façade, même le plan du mur, était couverte d'ornements de peu de saillie, mais d'une finesse et d'une élégance remarquables, et qui, pour la plupart, sont bien conservés. (*Album.* — *Conteur orléanais.* — Mss. de Dubois, 4e cahier. — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — *Quatre Jours.* — *Recueil des monuments.* — *Recueil d'inscriptions.* — *Recherches historiques.* — Vandebergue.)

MAISONS PARTICULIÈRES.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

Façade en pierres de taille, ordinairement de peu d'étendue. Au rez-de-chaussée, porte étroite ouvrant sur une allée, et une ou plusieurs ouvertures cintrées descendant jusqu'au sol. Deux étages, au plus, surmontés de lucarnes ornées. Croisées d'abord à linteau droit et à croisillons, plus tard plein cintre, souvent accolées d'une demi-croisée, et accompagnées d'un seul jour d'étude. Toit à forte saillie (1).

La plupart de ces maisons n'ont pas de dates certaines; cependant on peut les classer en trois catégories caractérisées par leur style : 1° transition du moyen âge à la re-

(1) Ces caractères généraux souffrent plusieurs exceptions, comme on le verra plus loin.

naissance; 2° pleine renaissance; 3° transition de la renaissance au style Louis XIV.

Oûtre celles qui seront décrites ci-après, on en trouvera un grand nombre dans la circonscription de la première et de la seconde enceinte, et notamment dans les rues : Bourgogne (jadis nommée, dans ses diverses parties, Faverie, de la Cordonnerie, de la Pomme-de-Pin, Saint-Sauveur, Saint-Liphard, Villeneuve), du Tabour, de la Pierre-Percée, du Poirier (jadis nommée du Marché-aux-Balais et de l'Huis-de-Fer), des Hôtelleries, de Sainte-Catherine (jadis nommée de l'Aiguillerie et Barillerie) et de la Charpenterie. *(Histoire architecturale.)*

PREMIÈRE CATÉGORIE.

Époque de transition du moyen âge à la renaissance.

1° *Mur de façade plan.* — Croisées à croisillons encadrées de filets prismatiques reposant sur des bases de même, et se pénétrant aux angles supérieurs, le tout en retrait dans l'épaisseur des tableaux. Point d'autres ornements. Ces filets ayant le même caractère que ceux de la cathédrale, ce groupe semble appartenir au XVIIe siècle, mais il présente dans son ensemble les caractères du XVe. On en trouve une multitude d'exemples, en partie mutilés, dans toute la vieille ville. Un des plus purs se voit dans la maison de l'Annonciade, près du pavillon de Jeanne d'Arc, dont il sera parlé plus loin. (*Histoire architecturale.*)

2° *Style de la renaissance.* — Fenêtres ornées de guirlandes de feuillage et de perles sculptées en retrait dans l'épaisseur des tableaux, d'appuis saillants de même style et de couronnements saillants horizontaux, retombant sur

des marmousets ; corniches très-ornées. Les plus remarquables sont :

Maison rue du Tabour, nos 13 et 15 (faussement désignée depuis quelques années sous le nom d'Agnès Sorel), d'une étendue et d'une symétrie très-rares pour l'époque. 15m 31 de façade. Deux étages. Petite porte à linteau horizontal couvert d'arabesques, ouverte entre deux arcades à cintre surbaissé et donnant de plain-pied sur la rue. Au premier et au second étage, jours d'étude ouvrant à l'aplomb de la petite porte, et de chaque côté une croisée à croisillons et une demi-croisée non accolées, appuyées sur une corniche feuillagée qui règne dans toute la façade. Autre corniche sous le toit, qui est très-saillant. A l'intérieur, cour oblongue pavée à compartiments, entourée de trois côtés de bâtiments de même style que la façade. Une galerie plus récente, masquant un des côtés, présente au rez-de-chaussée quatre arcades plein cintre, soutenues par des colonnes à chapiteaux historiés. Plafond en pierres divisé en caissons sculptés de sujets variés. A chacun des étages supérieurs, galerie fermée, éclairée par trois croisées, le tout orné de pilastres, de cartouches et de rinceaux. Escalier en hélice de belles proportions, occupant une tourelle placée dans un angle rentrant ; gouttière de plomb sculpté, conservant des restes de dorures ; margelle de puits ornée d'une tête de lion ; cheminée en pierre sculptée d'un grand style ; porte d'entrée couverte de bas-reliefs. (*Album. — Histoire architecturale d'Orléans. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recueil des monuments. — Recherches historiques.*)

Rue de l'Écrevisse, no 17, très-petite maison de même style que la précédente. Un seul étage. Au rez-de-chaussée, petite porte et plusieurs petits jours accolés, ouverts à 2 mètres du sol. *(Histoire architecturale.)*

Rue Vieille-Peignerie, n° 3, maison du Bon-Pasteur, très-petite, même style, mais moins ornée.

Rue de l'Empereur, n° 3, maison à deux étages, dont le rez-de-chaussée a été défiguré. Aspect imposant. Au premier étage, une croisée à croisillons, une demi-croisée et un jour d'étude ; au deuxième, grande croisée et petite croisée carrée ; trois corniches feuillagées, servant d'appui aux croisées et au toit ; grande gargouille, à gauche de la façade. *(Bulletin de la Société archéologique.)*

3° *Maisons à pilastres.* — Rue du Poirier, n° 40. Deux étages. Croisées appuyées sur des corniches ornées de feuillages et de culs-de-lampe, et séparées par des pilastres à losanges fleuronnés, surmontés d'une frise à rinceaux. *(Histoire architecturale.)*

Plusieurs autres maisons du même style dans diverses rues de l'ancienne ville.

4° *Maisons monumentales.* — Hôtel du bailly Groslot (1), maintenant Hôtel-de-Ville, récemment restauré, ou plutôt remanié. La disposition générale n'a pas été changée. Un bâtiment central, deux ailes avancées et deux grands corps en retour d'équerre présentent dans leur ensemble cinq pignons percés de croisées plein cintre, géminées. L'appareil se compose de briques losangées, avec filets et encadrements de pierres de taille. Les deux portes du bâtiment central, ouvertes dans les redents formés par les ailes sont ornées de frontons supportés par des cariatides (celle de la porte gauche est attribuée, sans preuves, à Jean Goujon). Des déblais opérés dans la cour donnent maintenant à l'ensemble de l'édifice une élégance que primitivement il n'avait pas. Les parties complètement

(1) L'analogie de style a dû faire classer cet hôtel parmi des constructions qui lui sont antérieures.

nouvelles sont spécialement l'emmarchement et les rampes du perron, les niches et leurs statuettes, les lucarnes et leurs écussons, la grille et ses pilastres. *(Histoire architecturale d'Orléans. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recherches historiques.)*

Maison du Guet, rue des Grands-Ciseaux, n° 11. Deux grands corps de logis d'equerre; dans l'angle rentrant tour carrée dominant tout le quartier et renfermant un escalier en hélice. Appareil semblable à celui de l'hôtel Groslot. Trois étages donnant sur la rue Parisis. A chaque étage, deux grandes croisées et deux étroites, inégalement espacées. Les étroites plein cintre, inscrites dans un chambranle à linteau horizontal, surmonté d'une corniche; les grandes composées de deux petites juxtaposées. Moulures très-pures et peu saillantes. Point d'autres ornements. *(Histoire architecturale.)*

Spécimen anormal, rue du Poirier, n° 36. Les tableaux des croisées sont entourés de tores taillés en retrait, comme à la fin du XIVe siècle, tandis que leurs appuis et les corniches accusent le style de la renaissance.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

Pleine renaissance.

Caractères généraux. — Ornements nombreux et variés formant saillie sur le plan du mur; galerie ouverte, à arceaux plein cintre, reliant le bâtiment de façade à celui qui occupe le fond de la cour; escalier en hélice; peu ou point de régularité; jours d'étude.

5° *Frontons triangulaires à médaillons.* — Maison située à l'angle des rues de Recouvrance et de la Chèvre-qui-Danse, probablement construite en 1549, pour la du-

chesse d'Étampes, sauf la galerie, qui semble postérieure. Deux corps de logis à deux étages, reliés par deux galeries ouvertes, superposées, composées de cinq arcades plein cintre, dont les tympans sont ornés de médaillons. Les colonnes du rez-de-chaussée sveltes, à chapiteaux finement historiés, celles du premier étage courtes, surmontées de chapiteaux à peu près coniques. Deux escaliers en hélice dans les angles rentrants, adjacents à la galerie ; aux angles opposés de la cour, deux petites tourelles de moins d'un mètre de diamètre intérieur, l'une desquelles est posée sur une trompe ornée des plus fines sculptures. Toutes les fenêtres se composaient de deux baies plein cintre, effilées, accolées sous un fronton triangulaire à médaillon. Les sculptures des médaillons ont été détruites, à l'exception d'une seule. A l'intérieur, carrelage à compartiments en petits carreaux de terre cuite ; quelques peintures et sculptures de l'époque, notamment des dauphins et les armes de France. La façade n'a presque rien conservé de son caractère primitif. *(Histoire architecturale. — Quatre Jours. — Recueil des monuments. — Album.)*

Plusieurs autres maisons à frontons triangulaires dans les rues déjà citées.

6° *Pilastres et corniches à chaque étage.* — Fenêtres à linteau horizontal, à fronton triangulaire, jours d'étude.

Quatre maisons très-bien conservées rue du Tabour, n°s 30, 32, 34 et 41. Variété très-défigurée du même type rue Bourgogne, n° 211. On y trouve des arcades plein cintre semblables à celles ci-dessus décrites, un escalier en hélice et un cabinet de 2 mètres de long et de 70 centimètres de large, faisant saillie sur la rue de la Poterne et supporté sur des consoles ornées de sculptures remarquables. *(Histoire architecturale. — Quatre Jours.)*

7° *Pilastres et corniches, ouvertures cintrées.* — Maison rue du Tabour, n° 39. Arcade à cintre surbaissé, ouvrant de plain-pied sur la rue, et petite porte plein cintre, très-ornée. Au premier étage, quatre ouvertures plein cintre, renfermées deux à deux dans un grand arc de même. Les retombées des petits et des grands arcs s'appuient sur des colonnes corinthiennes. Médaillons dans les tympans. Aux extrémités de la façade, grands pilastres corinthiens reposant sur un soubassement qui forme l'appui des croisées. Le second étage, semblable au premier, est couronné d'un entablement à grands modillons sculptés, supportant un toit saillant. *(Histoire architecturale.)*

Autre maison en partie restaurée, rue des Grands-Ciseaux, n° 13, construite en 1528, et grand hôtel défiguré, rue Bretonnerie, n° 17. Le portail de ce dernier est plus récent que le reste de la façade.

8° *Ouvertures plein cintre au rez-de-chaussée seulement.* — Maison de la Coquille, rue Pierre-Percée, en face du n° 4, la plus remarquable d'Orléans pour sa conservation, la pureté de son style et le fini de son exécution. Au rez-de-chaussée, grande ouverture plein cintre, petite porte de même, surmontée de deux petites baies effilées, ouvertes entre trois cariatides supportant une corniche et portées sur des consoles à macaron d'un travail excellent. Au premier étage, une croisée à croisillons, une demi-croisée à traverse et un jour d'étude richement encadré; le tout alterné de pilastres corinthiens supportés par des consoles sculptées avec une grande délicatesse, et surmontés d'un entablement complet, avec draperies à la hauteur des chapiteaux. Second étage, semblable au premier, mais couronné d'une corniche à grands modillons sculptés supportant un toit à forte saillie. A l'intérieur, grandes cheminées à jambages de pierre et à manteaux de bois ; solives filetées, à losanges fleuronnés ;

fenêtres à petits plombs avec arcature en menuiserie dans le panneau inférieur ; verroux glissant dans une gaîne de fer. *(Histoire architecturale. — Quatre Jours.)*

Même rue, nº 6, même style, mêmes proportions, mais moins d'ornements. A l'intérieur, chambranles surmontés d'accolades en bois. *(Histoire architecturale. — Quatre Jours.)*

Marché à la Volaille, nº 6. Jolie petite maison du même style, mais moins finement traitée. (*Histoire architecturale. — Quatre Jours.*)

Rue Vieille-Poterie, nº 15. Maison de même style, moins ornée, en partie defigurée. (*Histoire architecturale. — Quatre Jours.*)

9º *Plates-bandes couvertes de fines arabesques encadrant les ouvertures.* — Les maisons de ce groupe avaient un cachet tout particulier. Leur ornementation ne consistait que dans les cadres des ouvertures, mais l'élégance et le fini de leurs arabesques faisaient l'admiration des artistes. Il n'en reste en place que des fragments, notamment dans la maison située cloître Saint-Aignan, nº 7. *(Histoire architecturale.)*

10º *Style monumental.* — Maison de Pierre Cabu, nommée à tort de Diane de Poitiers, située à l'angle des rues Neuve et des Albanais, très-correctement restaurée depuis peu et maintenant affectée au Musée historique. La façade donnant sur la rue Neuve est ornée de trois étages de pilastres. Du côté de la cour, style grandiose resserré dans des proportions exiguës. Deux pavillons de largeur inégale s'avancent des deux côtés du corps de logis. Trois étages de colonnes corinthiennes reposent sur autant de corniches qui forment l'appui de fenêtres effilées, plein cintre. Toutes les parties de ce charmant édifice, et surtout l'œil-de-bœuf qui s'ouvre au sommet sont couverts d'ornements en plein relief, parmi lesquels on remarque deux femmes

appuyées sur un fronton, des têtes d'hommes et de chérubins, des figures d'animaux et des guirlandes de feuillage disposées en hélice autour des colonnes de l'étage supérieur, le tout calculé pour l'effet général. Cette maison paraît avoir été construite par Jean Bullant, au milieu du XVI[e] siècle. *(Album. — Histoire architecturale, — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recueil des monuments. — Recherches historiques.)*

Pavillon engagé dans un corps de logis d'une époque antérieure, dépendant de la maison de l'Annonciade, située rue du Tabour, n° 35, nommé pavillon de Jeanne d'Arc, parce qu'il a été construit à la place d'une chambre dans laquelle la Pucelle a couché. Son style et certains documents donnent lieu de penser qu'il date de la fin du XVI[e] siècle. Deux étages sur un soubassement à bossages; au rez-de-chaussée, pilastres ioniques à macarons; au premier, pilastres corinthiens; grands modillons en consoles, sous un toit aigu. Petits jours plein cintre, surmontés de cartouches à festons; à l'intérieur de chaque étage, voûtes en berceau couvertes d'arabesques du goût le plus original et le plus riche. (*Album. — Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recueil de monuments. — Recherches historiques.*)

Cabinet dépendant d'une maison située rue du Poirier, n° 41, engagé de trois côtés, et soutenu, à hauteur du premier étage, sur une voûte en berceau ornée de fines sculptures parmi lesquelles on remarque une salamandre. La façade, sur une largeur de 2 mètres, représente en miniature un portail monumental orné de quatre colonnes corinthiennes cannelées, d'un entablement et d'un fronton curviligne, et accompagné de deux étages de petits jours plein cintre, ouverts dans les entre-colonnements. (*Histoire architecturale. — Recueil des monuments.*)

11° *Décadence*. — Il suffira d'indiquer le n° 34 de la rue de la Charpenterie.

TROISIÈME CATÉGORIE.

Transition de la renaissance au style Louis XIV.

12° Maison n° 60, rue des Hôtelleries, attribuée à Androuet Ducerceau. Au-dessus du rez-de-chaussée, trois étages de chacun cinq croisées. Trumeaux très-étroits et de largeur inégale. Quatre ordres complets de pilastres superposés, doriques au rez-de-chaussée, puis ioniques, corinthiens et composites. L'entablement de chaque ordre sert de soubassement à celui qu'il supporte. Au rez-de-chaussée, deux arcades plein cintre, ouvrant de plain-pied sur la rue et petite porte d'entrée à linteau horizontal. *(Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours. — Recueil des monuments.)*

Maison des Oves, ainsi nommée parce qu'elle est presque entièrement couverte de ce genre d'ornements, rue Sainte-Anne, n° 11, attribuée à Androuet Ducerceau. Festons et draperies de pierre, grandes lucarnes, style lourd. (*Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans. — Quatre Jours.*)

Colonnades intérieures. — Outre celles déjà mentionnées, on en trouve rue Neuve, n° 20 (dépendance du Musée); rue des Pastoureaux, n° 22, rue d'Escures, n° 3. Elles sont toutes à arcades plein cintre, et servent à établir la communication entre le corps de logis donnant sur la rue et celui du fond. La plupart semblent plus récentes que le reste des bâtiments dont elles dépendent. (*Histoire architecturale. — Quatre Jours.*)

Maison de bois. — Il existe peu de maisons de bois vraiment remarquables de l'époque de la renaissance. Il suffira d'indiquer celle de la rue de la Charpenterie, nº 73.

MUSÉE HISTORIQUE D'ORLÉANS.

Époque romaine et gallo-romaine. — Inscription trouvée en 1869 dans le faubourg Saint-Vincent, sur laquelle on lit : CENAB ; — pierre d'angle d'une frise de grande dimension, trouvée dans les démolitions de l'ancien Hôtel-Dieu, ornée de rinceau d'un grand style; — fragments de belles poteries de terre sigillée ; — moulin à bras ; — cype; une femme debout, vêtue, dans une niche; — inscription trouvée près la fontaine de l'Étuvée, et consacrée à la déesse Aug. Acionna ; — bas-relief qui n'a pas été clairement expliqué : un Gaulois debout tient un pennon, un fouet ou un crochet; inscription : *Marco Massilia;* — borne milliaire d'Aurélien ; — cheval de bronze de 65 centimètres au garrot, travail gallo-romain ; diverses statuettes ; figures d'animaux et une trompette en bronze; représentations informes de sangliers en cuivre repoussé, le tout trouvé à Neuvy-en-Sullias ; — vase gallo-romain en terre cuite, chargé sur sa paroi extérieure de larves et de masques scéniques; — série de poids gallo-romains en terre cuite, etc. (*Annales du Loiret*, tome XIII. — *Antiquités du Loiret.* — *Fontaine de l'Étuvée.* — *Bulletin orléanais.* — *Notice des collections.* — *Mémoires orléanais.*)

Moyen age. — Augette en pierre polie, arrondie par

devant, ornée de deux mains et d'une tête dont la bouche servait à l'écoulement de l'eau ; — un plat de livre en ivoire sculpté, du IXe siècle ; — tombes en pierres, découvertes rue Muzaine (*Bulletin orléanais*) ; — bas-reliefs en albâtre de Lagny, représentant des sujets pieux ; — boulets en pierre et diverses armes de l'époque du siége d'Orléans ; fers de chevaux trouvés sur le champ de bataille de Patay ; — modillons des magasins de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy, représentant des outils de tonnelier semblables à ceux encore en usage ; — pierre tombale représentant une femme couchée, présumée être Jeanne de Mornay ; — belle statue en marbre blanc, de grandeur naturelle, représentant la Vierge allaitant l'enfant Jésus ; — cuve en fonte du XIVe ou XVe siècle ; — plusieurs pièces émaillées, entre autres trois très-remarquables des XIIIe, XIVe et XVe siècles ; — meubles du XVe et du commencement du XVIe siècle, mais conservant le caractère ogival ; bahut donné par Louis XI au chapitre de Saint-Aignan, représentant le sacre du roi. (*Annales du Loiret. — Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans.*) Bahut de style allemand, du commencement du XVIe siècle, reproduit dans l'œuvre de Du Sommerard. (*Histoire architecturale.*) Plusieurs autres bahuts ornés d'arcatures et de figurines, quelquefois peintes de couleur naturelles ; chayères à dosseret, ornées de personnages en plein relief ; — serrure ornée de figurines sculptées très-remarquables ; autres serrures et divers ouvrages de ferronnerie d'un beau travail ; — cheminée en pierre, style de la dernière époque ogivale ; — tapisserie allemande du XVe siècle, représentant l'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon ; peinture allemande sur bois, de la même époque ; personnage à cheval qui pourrait être Jeanne d'Arc. (*Bulletin orléanais*, 1859. — *Notice des collections.*)

Renaissance. — *Cheminées.* — Traverse de cheminée

en bois, provenant du monastère de Bonne-Nouvelle; une *pieta* entre deux écussons. (*Histoire architecturale. — Notice des collections.*) Cheminée en pierre; deux colonnettes doriques cannelées supportent un manteau vertical orné de quatre figures nues, droites, entre lesquelles un cartouche déchiqueté renferme des armoiries. (*Histoire architecturale. — Notice des collections. — Recueil des monuments.*) Tableau de cheminée attribué à Jean Just, de Tours. Clélie, à cheval, repasse le Tibre et ramène ses compagnes; cadre très-orné accompagné de deux satires, l'un femelle, l'autre hermaphrodite, le tout peint et doré. (*Histoire architecturale. — Notice des collections. — Recueil des monuments.*) Autre cheminée attribuée à François Marchand, chef-d'œuvre de sculpture, peinte et dorée; colonnettes romanes, ornées à la manière de la renaissance, supportant un manteau droit, divisée en trois compartiments à plein cintre, renfermant les principaux épisodes de la vie de saint Jean-Baptiste. (*Histoire architecturale. — Notice des collections. — Recueil des monuments.*) Deux colonnettes de cheminée complètement couvertes de sculptures microscopiques représentant des rinceaux, des édifices et des figures animées. (*Histoire architecturale. — Notice des collections.*)

Meubles et boiseries. — Coffret d'ébène carré, surmonté d'un fronton coupé, orné de bossages en écaille plaquée sur vermillon, s'ouvrant à deux battants. A l'intérieur, cabinet d'une grand richesse, orné de colonnettes, de mosaïques, etc., et présentant un grand nombre de compartiments; — plusieurs variétés du même type; — buffet à deux corps, représentant deux arcs de triomphe superposés, couvert de divers ornements de haut relief; plusieurs autres buffets à deux corps superposés, surmontés chacun d'une corniche, ornés de sculpture, quelquefois incrustés de mar-

bres précieux; le corps supérieur forme ordinairement cabinet; — panneaux sculptés, médaillons entourés d'arabesques; — arbre de Jessé, etc. (*Histoire d'Orléans. — Notice des collections. — Histoire architecturale.*)

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'ORLÉANS.

Manuscrits. — Un assez grand nombre de manuscrits provenant en grande partie des couvents et abbayes supprimés, et particulièrement de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Les plus remarquables sont : VII[e] et VIII[e] siècles, *Collectio diversorum fragmentorum tam antiqui quam Novi Testamenti;* XI[e] siècle : *Biblia sacra*, beau manuscrit avec des entre-colonnements et des miniatures dans les capitales. XIII[e] siècle : *Biblia latina*, manuscrit avec vignettes et initiales coloriées et rechaussées d'or; *Diversi libri Scripturæ sacræ ex versione sancti Hieronimi*, grand in-folio, avec majuscules en or ornées de vignettes; XIV[e] siècle : *Psalterium*, initiales accompagnées d'un léger dessin; XV[e] siècle, *Biblia sacra*, capitales réhaussées d'or et de miniatures.

Manuscrits relatifs à l'histoire d'Orléans, de Polluche, Beauvais de Préau, Hubert, Dom Gérou, l'abbé Dubois, Dom Chazal, l'abbé Pataud, etc.

Imprimés. — 42,000 volumes, parmi lesquels des incunables, des Aldes, des Étienne, des Elzevir, des reliures de Mayoli et de Groslier, mais rien d'unique ni d'absolument rare.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Chartes et diplômes : de 840, de l'abbaye de Ferrières; de 854, d'Agius, évêque d'Orléans; de 930, de l'abbaye de Saint-Samson; de 993, de Hugues Capet et de Robert (Yèvre-la-Ville); un grand nombre d'autres pièces relatives à l'apanage du duc d'Orléans, qui comprenait les duchés d'Orléans, Nemours, Vendôme et Étampes, et les comtés de Dourdan et de Blois; — administrations et juridictions des établissements civils et ecclésiastiques existant avant 1789; — une grande partie du fonds de l'Université d'Orléans, particulièrement en ce qui concerne la nation germanique, et un grand nombre d'autres pièces de toute nature.

ARCHIVES DE LA MAIRIE ET DES HOSPICES.

Chartes et diplômes de plusieurs rois de France depuis 1183. — Pièces importantes concernant l'histoire, l'administration et les priviléges de la ville d'Orléans, et les fêtes relatives aux passages des princes; trois cents registres renfermant les comptes de la ville, les comptes de forteresse et ceux des pavés et chaussées; comptes des hospices depuis 1341 jusqu'à nos jours, environ six cents registres.

COLLECTIONS NUMISMATIQUES DU MUSÉE HISTORIQUE.

Les collections numismatiques du musée départemental historique d'Orléans se composent de dix mille pièces environ, dont huit mille sont classées, décrites et cataloguées.

Elles proviennent d'un ancien fonds, de dons et de deux legs, l'un de M. Delahaye, ancien sous-préfet de Bernay, qui était né à Orléans, l'autre de M. Alphonse Duleau. Le legs Delahaye a enrichi le musée de quelques pièces grecques, d'une suite remarquable de grands bronzes romains, de monnaies byzantines, d'une très-belle série de monnaies royales de France, d'une suite très-complète de monnaies chinoises et japonaises, de monnaies modernes des États d'Europe et d'Amérique. Toutes ces pièces sont de bonne conservation, un assez grand nombre à fleur de coin. La collection Duleau se compose de jetons et de médailles des XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles, de grande valeur. Les suites de monnaies orléanaises ne sont pas riches ; on y trouve cependant un denier de Louis le Débonnaire, avec la tête, frappé à Orléans, et plusieurs pièces frappées à Asti par les ducs d'Orléans.

DEUXIÈME PARTIE

MONUMENTS DÉTRUITS

CHAPITRE PREMIER

ÉPOQUES ROMAINE ET GALLO-ROMAINE

Dans les fouilles exécutées en 1741 pour établir les fondations du monastère de Bonne-Nouvelle, maintenant hôtel de la Préfecture, on a trouvé des débris de colonnes, de corniches, des statues d'Apollon, de Mercure, de satires, indiquant l'emplacement d'un palais ou d'un temple romain. (*Antiquités du Loiret. — Essais historiques. — Histoire architecturale. — Quatre Jours.*)

Des fouilles entreprises en 1833 sur le quai de la Tour-Neuve, près de la rue des Bouchers, ont donné des fragments de statues, de pilastres, etc., de style gallo-romain. (*Antiquités du Loiret.*)

Quelques restes d'arènes ont été découverts en 1821, sur le bord du coteau de la Loire, par suite des travaux de nivellement du boulevard qui descend de la porte Bourgogne au quai. Ils ont été en grande partie détruits par ce nivellement et plus tard par l'ouverture de la tranchée du chemin de fer. Il en existe peut-être encore quelques

restes à l'est de cette tranchée ; mais dans l'état actuel des lieux, il est impossible d'en découvrir la trace. *(Annales du Loiret,* tome IV. — *Antiquités du Loiret.* — *Histoire architecturale.* — *Quatre Jours.*)

Sarcophages romains en pierre coquillière et caveau sépulcral découverts en 1821 et 1823, dans le cloître Saint-Aignan. Objets analogues reconnus en 1805, dans le jardin de l'ancienne abbaye de Saint-Euverte et dans plusieurs endroits, entre les églises de Saint-Euverte et de Saint-Aignan, à proximité des voies romaines. (*Antiquités du Loiret.* — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.*)

Les fouilles ci-dessus ont procuré un grand nombre de médailles romaines. (*Antiquités du Loiret.*)

Des fouilles pratiquées dernièrement au nord du chevet de l'église de Saint-Euverte et dans la cour de l'ancien couvent des Minimes ont produit des haches en bronze et en calcaire, et divers objets gallo-romains. (*Bulletin archéologique.*)

CHAPITRE II

MOYEN AGE

MONUMENT RELIGIEUX.

Saint-Pierre-Empont, *Sanctus Petrus virorum,* que l'on croit avoir été un baptistère pour les hommes, démoli en 1830. Une grande nef et deux bas côtés sans transept;

arcades plein cintre reposant sur des piliers romans; au chevet, quelques restes d'*opus reticulatum;* sous le chœur, crypte en berceau. Tour carrée romane construite dans l'axe de la nef. Elle renfermait autrefois la cloche du beffroi.

Le chapitre de Saint-Pierre-Empont était composé de trois titulaires et treize chanoines. Le doyen était curé de la paroisse établie dans cette église, sous le titre de la Madeleine.

En 1461, le doyen prit possession, suivant son droit, en habits séculiers, avec éperons dorés, ceinture, épée et l'oiseau sur le poing.

Le seigneur de Bapaume était tenu d'offrir tous les ans, au chapitre, la veille de l'Ascension, un bélier aux cornes dorées, portant deux écussons aux armes de Saint-Pierre. (La Saussaie. — Dom Fabre. — *Essais historiques.* — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — Hubert, mss. 436. — *Recueil des monuments.* — *Répertoire des coutumes.* — Symphorien Guyon. — *Gallia christiana.*)

MONUMENTS CIVILS.

Ancien Hôtel-Dieu. — Fondé en 1150, démoli en 1843. Il occupait l'emplacement au milieu duquel s'élève maintenant la statue de Pothier. Des diverses constructions dont il se composait, une seule, la salle Saint-Lazare, était remarquable. Elle avait 40 mètres de long sur 12 mètres de large, et était éclairée par deux étages de fenêtres. Les poutres étaient soutenues au milieu par une rangée de

neuf colonnes, hautes de quinze fois leur module inférieur, et n'ayant à leur sommet que les cinq septièmes de ce module. Les chapiteaux, conservés au musée historique, sont chargés de sculptures et présentent un évasement insolite. Les fenêtres à croisillons, encadrées de boudins en retrait, et couronnées de tores saillants, retombant d'équerre sur des marmousets, étaient surmontées de lucarnes à frontons du même style. Le pignon méridional, appuyé de quatre contre-forts, présentait cinq étages de fenêtres. Sa porte, maintenant placée dans la cour du Musée, est du meilleur style de la renaissance. Une petite porte également conservée donnait accès à l'escalier construit en hélice ; elle est ornée de sculptures d'une délicatesse remarquable. (*Annuaire 1846*. — Dom Fabre. — *Histoire architecturale*. — *Histoire d'Orléans*. — *Histoire du siége*. — *Quatre Jours*. — *Recueil des monuments*. — *Recherches historiques*. — Symphorien Guyon.)

Les Grandes-Écoles. — Situées rue de l'Université, construites par Louis XII en 1498, et démolies, sauf le soubassement, en 1825. Pignon sur rue; quatre fenêtres de façade, ogivales, petites, à réseau, sans ornements saillants au rez-de-chaussée, plus grandes au premier étage, et accompagnées de contre-courbes saillantes et de pinacles. (*Description d'Orléans*. — *Essais historiques*. — *Histoire architecturale*. — *Histoire d'Orléans*. — *Quatre Jours*. — *Recherches historiques*.)

Pont du moyen age. — Construit en face de la rue des Hôtelleries, et peut-être à la place même qu'occupaient les ponts gaulois et gallo-romain. Dix-sept arches ogivales de diverses dimensions et de diverses époques. A la tête du pont : grosse citadelle nommée les Tourelles, avec pont-levis; du côté de la ville, porte Sainte-Catherine, fortifiée ; au tiers du pont, à partir de la ville, île lon-

gue et très-étroite, en partie couverte de maisons, nommée en aval la *Motte des Poissonniers*, en amont la *Motte de l'hospice Saint-Antoine*. Au droit de cette île et à cheval sur le pont, la bastille Saint-Antoine, avec le *campanier* ou cloche d'alarme. Entre l'île et la porte Sainte-Catherine, ancien monument de Jeanne d'Arc en bronze. Entre l'île et les Tourelles, la *Belle-Croix,* également en bronze. Sur les piles, tours de défense ou maisons d'habitation; moulins sous plusieurs arches. En 1751, pose de la première pierre du pont actuel; l'ancien tombait en ruines. (*Annuaire du Loiret. — Antiquités du Loiret. — Description d'Orléans.* — Dubois, mss. n°s 1, 6, 7, 8, 9, 20, 32, 40, 41. — *Fort des Tourelles. — Histoire architecturale. — Histoire d'Orléans.* — Pataud, mss. n°s 429, 430, 444, 445. — *Quatre Jours. — Recherches historiques.* — Symphorien Guyon. — Vandebergue.)

Le Chatelet. — Palais fortifié où les rois de France résidèrent temporairement jusqu'au XVe siècle. Commencé, selon quelques-uns, par Clodomir, en 511, augmenté par Gontran et Robert, au XIVe siècle. Il était circonscrit par la Loire, la rue Sainte-Catherine, la chapelle Saint-Jacques, une ligne tirée de cette chapelle à la rue au Lin, et par cette rue jusqu'à la Loire, le tout entouré de fortes murailles flanquées de tourelles inégales, avec fossés et pont-levis. Une de ces tourelles, de 6 mètres seulement de diamètre hors œuvre, très-bien conservée, existe dans la maison du n° 1 de la rue du Châtelet. Le principal corps de bâtiment, vaste, massif, oblong, baigné par la Loire, flanqué de deux tours inégales, renfermait deux grandes salles voûtées, mal éclairées par de petites baies plein cintre. Plusieurs autres constructions de diverses époques s'élevaient dans l'enceinte. Après les rois, les ducs d'Orléans firent leur palais du Châtelet; ils en embellirent quelques parties. Ils

y tenaient leurs états et leurs grands jours. La justice s'y rendit jusqu'à la révolution de 1789, et les bâtiments ne furent entièrement démolis qu'à la fin du siècle dernier. On voit encore, rue au Lin, le pignon de la chapelle du Châtelet. (Lemaire. — *Histoire architecturale.* — *Essais historiques.*)

Hotel de la Prévoté. — L'emplacement de cet hôtel fait maintenant partie du marché à la Volaille. Un seul corps de bâtiment avec pignon à crochets et à acrotères. Croisées à meneaux croisés bordés de boudins en retrait, surmontées d'une moulure torique, saillante, retombant sur des marmousets; appuis de croisées ornés de feuillage. Une de ces croisées a été utilisée dans une maison récemment construite rue Bourgogne, nº 361. (*Histoire architecturale.*)

Ancien monument de Jeanne d'Arc. — Coulé en bronze, érigé en 1458, mutilé en 1567, restauré sur place peu après, puis transporté en 1776, avec quelques changements, à l'angle des rues Royale et Vieille-Poterie. La Vierge, assise au pied de la croix, tenait le Christ sur ses genoux. A droite et à gauche, Charles VII et la Pucelle, de profil, étaient agenouillés, les mains jointes; le tout de grandeur naturelle. (La Saussaie. — *Description d'Orléans.* — *Essais historiques.* — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — *Quatre Jours.* — *Recueil des monuments.* — *Recherches historiques.* — Vandebergue.)

CHAPITRE III

RENAISSANCE ET ÉPOQUES ULTÉRIEURES

MONUMENTS RELIGIEUX.

SAINT-ÉLOI. — Démoli il y a peu d'années, remplacé par la maison nº 10 de la rue du même nom. Nef de cinq travées entre deux bas côtés de largeur inégale. Piliers octogones sans tailloirs, pénétrés par la retombée des nervures des voûtes. Fenêtres et voûtes ogivales. Le tout d'un style très-pur. Les murs étaient plans et couverts de peintures. Le Musée conserve quelques-unes des statuettes peintes qui décoraient l'intérieur. Le portail reconstruit postérieurement au vaisseau était, par l'harmonie de ses lignes et l'extrême délicatesse de ses ciselures, un des chefs-d'œuvre de la renaissance. La baie en anse de panier et l'entablement qui la surmontait étaient inscrits en retrait dans le portail proprement dit. Le plan par terre donnait quatre redents : deux pour la baie et deux pour le portail.

Cette église était autrefois sous l'invocation de Saint-Maurice. Elle fut saccagée pendant les troubles religieux de 1567, sauf une chapelle dédiée à Saint-Eloi.

En 1390, le curé de Saint-Maurice était qualifié de chapelain de l'évêque, et avait le droit de porter la crosse. La cure était à la collation entière de l'évêque. (*Essais histo-*

riques. — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — *Quatre Jours.* — *Recueil des monuments.* — Symphorien Guyon.)

La plupart des autres monuments religieux de la renaissance et des époques ultérieures, maintenant détruits, n'avaient rien de spécialement remarquable au point de vue archéologique ; il suffira de dire quelques mots de ceux qui ont été le plus loués des auteurs contemporains.

Le couvent des Grands-Carmes, nos 37 et 39 de la rue des Carmes, était achevé en 1601. L'église était richement décorée de statues dues au ciseau de Hubert, et de tableaux de Perelle père et de Michel Corneille. Les Carmes s'étaient primitivement établis près l'église Saint-Laurent.

Collége et chapelle des Jésuites. — Une grande partie des constructions existe encore dans le Lycée actuel. La chapelle, consacrée en 1623, avait deux bas côtés, un portail d'un goût douteux du dessin de frère Martel Ange, et des voûtes en bois couvertes d'arabesques. On y voyait de bons tableaux. Une partie du portail, démontée et reconstruite avec d'heureuses modifications, sert maintenant de porte au cimetière Saint-Vincent.

Le couvent de la Visitation, rue Bannier, nos 63, 65, 67, 69, avait été terminé en 1684. Le bâtiment était construit en pierres de taille. Le cloître, dont on retrouve quelques restes dans le no 69, se composait d'arceaux plein cintre appuyés sur des piliers carrés. La chapelle en croix latine, contre-orientée, consacrée en 1727, avait 100 pieds de long sur 28 de large. Elle était fort élégante, et ornée de douze statues placées dans des niches, et de tableaux dus à Mignard, à Bon Boulogne et à Bourdon.

L'Oratoire, occupé maintenant par le Palais-de-Justice et l'hôtel de la gendarmerie. Chapelle de style grec, cons-

truite dans le XVIIe siècle, surmontée d'un dôme et ornée de galeries et de fresques.

Les Chartreux, ancienne léproserie, aujourd'hui couvent du Sacré-Cœur. Bâtiments très-simples, chapelle de petite dimension, ornée de boiseries d'une grande richesse.

CHAPITRE IV

FORTIFICATIONS ET ENCEINTES (1).

ENCEINTE GALLO-ROMAINE établie par Aurélien, et PREMIÈRE ENCEINTE DU MOYEN AGE. — Les restes des constructions gallo-romaines déjà indiquées et plusieurs autres découvertes permettent de croire que le périmètre et les principales dispositions de la ville gallo-romaine se conservèrent dans celle du moyen âge. Celle-ci avait la forme d'un carré presque complètement régulier, faisant face aux quatre points cardinaux et divisé en quatre parties à peu près égales par deux grandes artères qui se nomment maintenant, de l'est à l'ouest, rue Bourgogne, et du sud au nord, rues de la Poterne et Parisis. Quatre tours d'an-

(1) On a cru devoir, pour plus de clarté, réunir dans un seul chapitre tout ce qui concerne ce sujet, et le placer à la suite des monuments détruits, quoiqu'il y soit fait mention de plusieurs constructions encore existantes.

gle : 1° la tour du Châtelet, près de l'ancien pont, sur le bord de la Loire, entre les rues des Hôtelleries et du Châtelet, maintenant détruite ; 2° la tour Neuve, sur le bord de la Loire, un peu en aval de la rue de la Tour-Neuve, détruite ; 3° la tour de la Fauconnerie, dans la partie est des dépendances du palais épiscopal actuel, détruite ; 4° la tour Saint-Samson, dont on trouve des restes dans un bâtiment adjacent à la partie du Lycée qui ouvre sur la rue Saint-Pierre. Entre ces tours, murailles construites en ligne presque droite, flanquées d'autres tours de formes diverses, et quatre portes principales répondant aux deux grandes artères, savoir : au midi, la poterne Chesneau, sur le bord de la Loire, au droit de la rue de la Poterne ; à l'est, la porte Bourgogne, au droit de la rue du même nom, à quelques mètres, à l'ouest, de la rue du Bourdon-Blanc ; au nord, la porte Parisis, à la place de la chaussée qui passe devant le pavillon de l'Institut musical ; à l'ouest, la porte Dunoise, au droit de la rue Bourgogne, un peu à l'est de celle des Hôtelleries.

Tours encore existantes : rue du Cloître-Saint-Étienne, n° 4, tour Saint-Étienne ; même rue, n° 10, tour du Champ-Égron ; rue Saint-Flou, tour Blanche, probablement reconstruite au Xe siècle, et restaurée à une époque postérieure, sans changement de forme, très-remarquable. Soubassement voûté qui pourrait être gallo-romain, et cinq étages au-dessus du sol ; toiture conique, lucarnes à machicoulis, archières maintenant bouchées, mais apparentes.

Seconde enceinte, ou première accrue, construite au XIVe siècle, comprenant le bourg d'Avignon (*Avenum*), situé à l'ouest de la ville. Point de départ de l'enceinte : la tour Saint-Samson, déjà mentionnée ; de cette tour, ligne droite jusqu'à la porte Bernier (un peu à l'est du monument actuel de Jeanne d'Arc, sur le Martroi) ; de là, ligne

courbe passant à la porte Renard (rue du Tabour, nº 43), à la tour du cimetière Saint-Paul, sur les fondements de laquelle on a construit le clocher de l'église de ce nom, et descendant vers la Loire jusqu'à la tour d'angle de la Barre-Flambart ou du Bassin (à l'angle du quai et des rues des Sonnettes et de l'Écu-d'Or) ; de la tour du Bassin, ligne presque droite allant rejoindre la tour du Châtelet, déjà mentionnée. Plusieurs autres tours flanquaient ce périmètre.

TROISIÈME ENCEINTE ou deuxième accrue. A l'est de la ville (de 1446 à 1480). Point de départ : la tour Neuve, déjà mentionnée ; de là, ligne courbe passant par : 1º une tour qui était située sur le quai actuel, au droit de la rue des Quatre-Fils-Aymond, et fut remplacée par le fort Alleaume, maintenant détruit ; 2º le fort de la Brebis, dont les substructions voûtées, bien conservées, se voient près du quai et font partie de l'enclos de la Motte-Sanguin ; 3º la tour de l'Étoile, située dans le jardin du même établissement, entièrement détruite depuis peu ; 4º la porte Bourgogne, construite au lieu qui porte encore ce nom. De la porte Bourgogne, la ligne suivait celle des boulevards actuels jusqu'à la tour de Pennincourt, située à l'angle rentrant près la rue des Bouteilles ; de cette tour, elle allait rejoindre en ligne droite celle de la Fauconnerie, de la première enceinte.

On doit mentionner ici une casemate située sur la rive gauche de la Loire, à peu de distance de la tête du vieux pont (rue Croix-de-la-Pucelle, nº 1). Ses archières ou meurtrières, parfaitement conservées, présentent dans leurs dispositions des particularités remarquables.

QUATRIÈME ENCEINTE ou troisième accrue, construite en 1486 et années suivantes. Cette enceinte suivait au nord et à l'ouest de la ville la ligne des boulevards actuels

depuis la tour Pennincourt jusqu'à la porte Saint-Laurent, nommée depuis Barentin. De ce point elle côtoyait la Loire jusqu'à la tour Flambart. Du côté de la campagne, elle était flanquée de quatorze bastions demi-circulaires en forte maçonnerie, à plusieurs étages voûtés, avec canonnières et créneaux. Cinq portes, nommées Saint-Vincent, Bannier, Saint-Jean, Madeleine et Saint-Laurent, ouvraient sur les faubourgs du même nom. La porte Saint-Laurent, très-élégante et de peu d'importance, présentait de front deux petites tourelles en encorbellement, reliées par des mâchicoulis. Toutes les autres se composaient d'un massif carré très-saillant, renfermant le portail avec herse et pont-levis, et de deux demi-bastions en quart de cercle, en grosses pierres de taille à bossages, raccordant la saillie du portail aux lignes de l'enceinte. Sur le bord de la Loire, les murailles étaient coupées par deux guichets et défendues par quatre tours. Il existe des restes de mur de la quatrième enceinte, le long du boulevard des Princes, dans quelques-unes des maisons qui bordent les quais et ailleurs. Au XVIIe siècle, les boulevards étaient plantés de beaux ormes qu'on voyait encore il y a une soixantaine d'années. (La Saussaie. — *Cosmographie universelle.* — *Comptes de la ville,* de 1391 à 1542. — *Description d'Orléans.* — Mss. de l'abbé Dubois, cahiers 1, 6, 7, 8, 10, 18, 19, 20, 35, 36, 40. — *Essais historiques.* — *Fort des Tourelles.* — *Histoire architecturale.* — *Histoire d'Orléans.* — *Histoire du siége.* — *Histoire au vrai.* — Le Maire. — De Luchet. — *Journal de Pothier.* — Mss. de l'abbé Pataud, n°s 387, 429, 430, 444, 445, et répertoire du même, 2e vol. — *Quatre Jours.* — *Recherches historiques.* — Symphorien Guyon. — Vandebergue.)

TROISIÈME PARTIE

SOUVENIRS HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER

FAITS RELIGIEUX

HISTOIRE GÉNÉRALE, ARCHITECTURE.

L'histoire des origines de l'Église d'Orléans est enveloppée de ténèbres presque impénétrables. On sait que, dès les premiers siècles, saint Altin occupait le siége épiscopal; mais, malgré l'assertion de certains chroniqueurs, il est permis de douter qu'il ait reçu de saint Pierre la mission spéciale d'évangéliser les habitants de la quatrième Lyonnaise. Quoi qu'il en soit, Désinien succéda à saint Altin, et dans le IVe siècle, saint Euverte, qui eut probablement d'autres prédécesseurs, fut élu par la voix du peuple. Deux églises, Saint-Marc et Saint-Étienne, existaient à cette époque, et cette dernière ne pouvant contenir l'affluence des fidèles, saint Euverte en fit construire une autre qu'il dédia à la Sainte-Croix. Dès lors, au milieu du paganisme encore prépondérant, le christianisme se répandit avec rapidité. Saint Aignan, le septième des évêques connus,

illustra pendant plus de soixante ans le siége épiscopal par sa haute capacité et ses vertus, et mourut en 453, après avoir achevé la première cathédrale.

Le nombre des édifices religieux s'accrut avec celui des fidèles. L'oratoire de Bonne-Nouvelle fut un des premiers construits. Clovis éleva l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, qui fut dédiée à saint Aignan, après qu'on y eut transporté les reliques de ce saint. En 539, une chapelle fut érigée en l'honneur de saint Liphard; en 542, Childebert fit bâtir celle de Saint-Avit, et en 548, Gontran celle de Saint-Symphorien, qui plus tard fut mise sous l'invocation de Saint-Samson.

Les traditions romaines s'étant perdues, les églises de cette époque manquaient de solidité; aussi n'eurent-elles qu'une courte existence; mais au Xe siècle, l'art de l'architecture commença à renaître, et à partir du sacre de Robert, qui eut lieu à Orléans en 988, on vit s'élever sous ses auspices, ou par l'effet de sa munificence, les églises de Saint-Aignan, de Bonne-Nouvelle reconstruite, de Sainte-Colombe, de Saint-Marceau, de Saint-Laurent, de Saint-Sergius et de Saint-Benoît, édifices dont il serait bien difficile d'apprécier l'importance et le mérite, puisqu'il en reste à peine quelques vestiges.

L'influence du XIIe siècle se fit ressentir à Orléans, mais ce fut surtout dans le XIIIe et le XIVe que les édifices religieux s'y multiplièrent. En 1218, saint Dominique envoyait un frère prêcheur, et dès 1246 l'ordre des Jacobins y possédait une église et une école déjà célèbre. En 1240, les Cordeliers ou Frères mineurs, qui furent, deux siècles plus tard, remplacés par les Récollets, en 1265 les Carmes, vers 1375 les Augustins, vinrent s'établir à Orléans, et les Célestins d'Ambert, ainsi que les religieuses de Saint-Loup, y firent bâtir des refuges; mais toutes ces

premières installations se ressentirent de l'économie qui dut y présider.

On trouve aussi dans le XIIIe siècle l'établissement de plusieurs hospices, tels que ceux de Saint-Mathurin, dû à la munificence de saint Louis, et de Saint-Pouair, fondé par la confrérie des Écrivains.

Au XVe siècle, Orléans possédait un grand nombre d'églises. Celles situées hors des murs furent démolies à l'époque du siége et promptement relevées, notamment la Conception, qui prit la place de Notre-Dame-entre-Murs-et-Fossés.

Aux ruines de la guerre étrangère devaient succéder celles des guerres civiles. Au XVIe siècle, les protestants, momentanément maîtres d'Orléans, transformèrent en citadelle le couvent des Augustins, détruisirent en tout ou en partie les églises de Saint-Avit, de Saint-Étienne, de Saint-Germain, de Saint-Hilaire, de Saint-Liphard, de Saint-Marc, de Saint-Michel, de Saint-Sulpice, de Bonne-Nouvelle, de Notre-Dame-du-Chemin, le couvent des Récollets et la chapelle Saint-Antoine; ils saccagèrent l'abbaye de Saint-Euverte, le couvent des Carmelites, les églises de Saint-Benoît-du-Retour, de Saint-Flou, de Saint-Pierre-le-Puellier, de Saint-Donatien; ils transformèrent en arsenal le couvent des Cordeliers; enfin, en 1568, se voyant forcés d'abandonner la ville, ils détruisirent par la sape et le feu la cathédrale, sauf les tours et le rond-point.

Cependant les troubles s'apaisent. La célébration d'un grand jubilé, auquel prennent part dix-huit villes et cent quatre-vingt-seize paroisses, répand dans la ville, en l'an 1600, une animation et une confiance toutes nouvelles. Le roi et la reine, présents aux cérémonies, posent la première pierre de la reprise des restaurations de la cathédrale; tout se répare en quelques années. De nou-

veaux édifices s'élèvent : en 1620, pour des religieuses de la Visitation ; en 1622, pour les Ursulines ; en 1635, pour les Chartreux ; en 1640, pour les Bénédictines du Calvaire, et vers cette même époque, l'évêque Nicolas de Netz fait commencer le palais épiscopal qui existe encore aujourd'hui.

Dès le XVII[e] siècle, le nombre des édifices religieux était hors de proportion avec celui des habitants. Les constructions se ralentirent, et en compensation de deux nouvelles chapelles bâties, l'une en 1727 pour les Récollets, très-ornée, et l'autre en 1760 pour les Bénédictins, que les contemporains proclamaient fort jolie, nous voyons l'autorité diocésaine elle-même procéder à la suppression de certaines paroisses, qui, comme celle de Sainte-Colombe, composée de vingt-deux maisons, n'avaient pas assez de ressources pour pourvoir aux besoins du service religieux.

En 1647, les églises ou chapelles de Saint-Mesmin, entre Saint-Aignan et la première enceinte ; de Saint-Martin, au nord de Saint-Aignan ; de Saint-Évroult, près Sainte-Catherine ; de Saint-Mathurin, au lieu où fut depuis la Visitation ; de Saints-Sergius-et-Bacchus, à l'entrée occidentale du cloître de Saint-Aignan ; de Saint-Chéron, au coin de la place de l'Étape, et de Saint-Lée, près Saint-Sulpice, avaient cessé d'être affectées au culte. Cependant il restait encore cinquante-sept édifices religieux, savoir :

Dans les murs, la cathédrale.

Trois églises collégiales : Saint-Pierre-Empont, maintenant détruit, Saint-Aignan et Saint-Euverte.

L'église des Bénédictins de Bonne-Nouvelle, maintenant détruite.

Vingt églises paroissiales : Saint-Paul, Notre-Dame-de-Recouvrance, Saint-Paterne, Saint-Pierre-Ensentelée,

Saint-Donatien, Saint-Pierre-le-Puellier, aujourd'hui consacrées au culte; Sainte-Catherine, au sud du Musée actuel; Saint-Maclou, entre les rues Neuve et de la Vieille-Monnaie; Saint-Germain, à l'est de la venelle du même nom; Saint-Éloi ou Saint-Maurice, dans la rue Saint-Éloi; Saint-Flou ou la Conception, entre les rues Saint-Flou et de la Tour-Neuve; Saint-Victor, dans la rue du même nom, toutes maintenant détruites; Saint-Michel, Saint-Sulpice, près la rue Neuve, remplacées par des maisons de la rue Jeanne-d'Arc; Saint-Hilaire, dont une partie a été abattue pour agrandir la place du marché à la Chaîne; Saint-Benoît-du-Retour, devenue un atelier de tannerie, rue du même nom; Saint-Liphard, transformée en maisons particulières, rue Saint-Liphard (maintenant rue Bourgogne); Saint-Pierre-Lentin, dont on trouve quelques restes dans la maison nº 8 de la rue du même nom; l'alleu Saint-Mesmin, comprise dans l'enceinte du Lycée, près la chapelle actuelle, et Notre-Dame-du-Chemin, transformée en magasin, près la porte Bourgogne.

Treize chapelles, nommées du Saint-Esprit, de Saint-Hubert et de Sainte-Anne, dans le grand cimetière; du Martroy-aux-Corps, près le même lieu; de Saint-Jacques, touchant au Châtelet; de Saint-Louis, dans le Châtelet même; de la Trinité; de Saint-Michel, ouvrant sur la rue Bourgogne, près Saint-Victor; de Saint-Sauveur, entre les rues du Battoir-Vert (maintenant rue Parisis) et du Bœuf-Sainte-Croix; de l'hôpital Saint-Antoine, sur une île touchant à l'ancien pont; de l'Hôtel-Dieu, au nord de la cathédrale; de l'Aumône-des-Filles, sur la paroisse de Saint-Paul; de l'Aumône-des-Garçons, près Saint-Paterne, toutes détruites postérieurement, sauf Saint-Jacques et Saint-Louis, transformées en magasins.

Six couvents d'hommes: les Minimes, les Carmes, les

Jacobins, les Jésuites, les Bénédictins de Bonne-Nouvelle et les Oratoriens dont il a été question.

Quatre couvents de femmes : les Ursulines, les Visitandines mentionnées ci-dessus ; les Carmelites, rue des Anglaises, et les filles du Calvaire, rue Porte-Madeleine.

Hors des murs se trouvaient quatre paroisses, savoir : Saint-Laurent, Saint-Vincent, Saint-Marc et Saint-Marceau, encore consacrées au culte ; trois couvents d'hommes : les Chartreux, dans le faubourg Bannier, où est maintenant le couvent du Sacré-Cœur ; les Augustins, à l'entrée de la rue Saint-Marceau, et les Capucins, auprès de Saint-Jean-le-Blanc ; et deux couvents de femmes : la Madeleine et Saint-Loup, aux lieux qui portent encore ce nom.

La première moitié du XVIII[e] siècle ne présente dans l'ordre religieux aucun fait spécialement remarquable ; mais bientôt on voit la société entraînée sur la pente fatale qui la conduisit aux catastrophes de 1793. Le récit de ces tristes événements n'entre pas dans le plan du présent travail. Il suffira donc d'énumérer les édifices religieux qui existaient encore en 1799, après avoir été plus ou moins profanés.

Seize églises rendues au culte : Sainte-Croix, Saint-Pierre-Ensentelée, Saint-Paterne, Notre-Dame-de-Recouvrance, Saint-Paul, Saint-Donatien, Saint-Pierre-le-Puellier, Saint-Aignan, Saint-Laurent, Saint-Vincent, Saint-Marceau, Saint-Marc, la chapelle des Aydes, celles de l'Hôpital et de l'Hôtel-Dieu, et Saint-Maclou. Les deux dernières seules ont été démolies au cours de ce siècle.

Huit alors converties en magasins : Saint-Mesmin, Saint-Benoît-du-Retour, les chapelles du petit Saint-Michel, de Saint-Jacques, du couvent du Calvaire, Saint-Benoît et Saint-Pierre-Empont, démolies ultérieurement, et Saint-

Euverte, devenue chapelle du couvent des Pères de la Miséricorde.

Cinq appliquées à des destinations spéciales : Saint-Pierre-Lentin, au culte protestant; l'église des Minimes, à la Bourse du commerce, rendue au culte depuis quelqnes années; celle des Jacobins, à une caserne d'infanterie; celle du Bon-Pasteur, à la bibliothèque publique; celle de Saint-Michel, à la salle de spectacle.

Huit appropriées à divers autres usages, savoir : Notre-Dame-du-Chemin, les chapelles des couvents des Ursulines, de l'Oratoire, des Petits-Carmes, des Bénédictins, des Chartreux, des Capucins, des Augustins; et enfin treize qui depuis ont été démolies, savoir : Sainte-Catherine, Saint-Victor, Saint-Hilaire, Saint-Liphard, la Conception, les chapelles du grand cimetière, du Petit-Saint-Loup, de Saint-Sauveur, de Sainte-Anne, des couvents de la Visitation, des Carmelites, des Récollets et des Carmes. Il reste, de cette dernière, une chapelle dans l'établissement des frères ouvrant sur la rue des Charretiers.

CONCILES.

Onze conciles, synodes ou assemblées de prélats ont été tenus à Orléans, du VIe au XVIe siècle. Les annalistes se contredisent sur quelques-unes de leurs dates. On reproduit ici celles qui ont été adoptées par Polluche et Beauvais de Préau.

511. Premier concile tenu dans les Gaules françaises, sur la convocation de Clovis. Réglements pour la discipline ecclésiastique.

533 et 538. Deux conciles réunis par Childebert, pour le même sujet.

541. Synode convoqué par le même prince, pour le rétablissement de l'évêque Marc.

549. Concile contre les Nestoriens et les Eutichéens, sur la convocation du même prince.

645. Synode contre un hérétique monothélite.

766. Assemblée de prélats et de grands seigneurs, présidée par Pépin, à l'occasion de la guerre d'Aquitaine.

1022. Assemblée de prélats tenue par le roi Robert, contre les Manichéens.

1127 (environ). Synode présidé par le nonce apostolique; on en ignore le résultat.

1411. Synode tenu par l'archevêque de Sens, au sujet de l'excommunication lancée par Urbain V contre les fauteurs des troubles du royaume de France.

1478. Assemblée de prélats au sujet de l'observation de la Pragmatique-Sanction.

SACRES.

Selon quelques historiens, ce fut à Orléans, et non à Reims, que Louis le Débonnaire fut sacré par le pape Étienne, l'an 816.

841. Sacre de Charles le Chauve.

890. Eudes, fils de Robert le Fort, qui partagea le trône avec Charles le Simple, est sacré à Orléans par l'archevêque de Sens.

Le roi Robert, qui avait été baptisé à Orléans, y est couronné et sacré par l'archevêque de Sens, en 994.

En 1109, suivant Lemaire, Louis le Gros, de retour de Saint-Benoît-sur-Loire, où il s'était rendu pour y faire inhumer son père, est sacré dans la cathédrale d'Orléans par l'archevêque de Sens, accompagné des évêques suffragants.

Louis VII, ayant fait casser son mariage avec Éléonore, épouse à Orléans Constance, fille d'Alphonse, roi d'Espagne, et se fait sacrer en 1152 dans la même ville par l'archevêque de Sens, malgré l'opposition de l'archevêque de Reims, qui revendiquait cet honneur.

ÉPISCOPAT.

Dans les premiers siècles, l'élection des évêques d'Orléans s'opérait par le concours de l'autorité métropolitain et du clergé, jointe à l'acclamation des fidèles. Plus tard, le roi intervint pour confirmer l'élection. Ce mode, qui était encore en usage au XIe siècle, fut une cause de troubles graves et fréquents, et saint Thierry faillit payer de sa tête son élévation à l'épicopat.

L'évêché d'Orléans était, dans l'origine, suffragant de l'archevêché de Sens. Ce ne fut qu'en 1622 qu'il passa sous l'autorité de celui de Paris, récemment érigé.

La liste des évêques d'Orléans est trop longue pour pouvoir être reproduite ici intégralement. On se contentera de mentionner ceux qui se sont distingués par leur sainteté, leurs dignités ou leurs talents.

Premiers siècles : Saint Altin, premier évêque d'Orléans. S'il ne porta pas dans l'Orléanais les premières lumières de l'Évangile, il fut du moins un de ceux qui contribuèrent le plus à les répandre. — Saint Euverte. Une colombe qui vint se poser sur sa tête, au moment de son élection, parut une manifestation de la volonté divine. Il construisit une église sur l'emplacement de laquelle s'élève la cathédrale actuelle. — Saint Aignan. Grâce à ses prières et à son énergie, les forces d'Attila échouèrent devant Orléans.

Ve siècle. Saint Prosper, successeur de saint Aignan. — Saint Flou, qui ne parvint à l'épiscopat que dans un âge fort avancé.

VIIIe siècle. Saint Eucher, issu d'une noble race, mais plus remarquable encore par ses talents et ses vertus. Il fut exilé à Cologne par Charles Martel, pour avoir défendu les droits de son église. — Théodulphe, théologien, littérateur, poëte latin. Il exerça une grande influence sur son siècle, fonda des abbayes, institua des écoles. C'est l'auteur de l'hymne célèbre : *Gloria, laus et honor.*

IXe siècle. Jonas, successeur de Théodulphe. Il sut se maintenir dans des temps difficiles. Il a laissé quelques ouvrages. — Agius. Il assista à plusieurs conciles ; il s'opposa par les armes à une des invasions des Normands. Ce fut sous son épiscopat que Charles le Chauve fut sacré à Orléans, par l'archevêque Venilon. — Gautier ou Vautier, jurisconsulte, conseiller du jeune roi Louis le Bègue, ambassadeur. Il fit réparer de ses propres deniers les murailles de la ville démolies par les Normands.

Xe siècle. Arnoul II. Sa prudence et son érudition lui valurent l'honneur de diriger la procédure du concile de Reims. Il consacra toute sa fortune à la réédification de la cathédrale consumée par un incendie qui détruisit une partie de la ville.

XIe siècle. Saint Thierry ou Théodoric. — Le bienheureux Roger Lefort. Il passa du siége d'Orléans à celui de Limoges, puis à celui de Bourges.

XVe siècle. Regnaud de Chartres, cardinal, archevêque de Reims, chancelier de France, administrateur temporaire du diocèse d'Orléans.

XVIe siècle. Jean d'Orléans. Il devint cardinal et archevêque de Toulouse. — Antoine Sanguin, cardinal, grand aumônier de France. — Jean de Morvilliers, grand chan-

celier de France. Aussi remarquable par ses vertus que par ses talents diplomatiques, il joua un rôle considérable dans les affaires de France. — Jean de l'Aubépine. Le jour de son entrée solennelle, il renonça au droit de se faire porter par les quatre premiers dignitaires du chapitre de Saint-Aignan.

XVII[e] siècle. Gabriel de l'Aubépine, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il publia plusieurs ouvrages sur les antiquités ecclésiastiques. — Pierre du Cambout de Coislin, à sept ans prieur d'Argenteuil, à onze ans chanoine de Notre-Dame-de-Paris, plus tard cardinal, grand aumônier du roi et commandeur de ses ordres. Usant d'une coutume qui fut abolie bientôt après, il délivra 865 prisonniers, le jour de son entrée solennelle. Il commença les constructions du grand Séminaire et de l'Hôpital.

CHAPITRE II

FAITS CIVILS

Avant la conquête romaine, *Genabum* était une des villes les plus importantes du pays des Carnutes et son principal marché. Jules César s'en empara environ 60 ans avant Jésus-Christ et l'incorpora dans la quatrième province Lyonnaise. Vers l'an 274 de l'ère chrétienne, Aurélien l'augmenta et la fortifia, circonstance à laquelle,

suivant certains historiens, elle devrait le nom qu'elle porte aujourd'hui. En 451, Attila l'assiégea avec des forces considérables, et fut repoussé par Aétius, général romain, qui, aidé des troupes franques, le mit en déroute.

L'an 498, Orléans passa de la domination romaine sous l'autorité de Clovis. Après la mort de ce prince, il échut en partage à Clodomir et fut la principale ville d'un royaume éphémère. Plus tard incorporé, avec son territoire, dans les vastes États de Clotaire Ier, il échut en partage, après la mort de ce prince, à Gontran son second fils, et fit dès lors partie du duché de Bourgogne, sans en avoir jamais été la capitale. L'Orléanais était alors gouverné par des comtes nommés par les ducs de Bourgogne, et on donna le nom d'États-Généraux de Bourgogne à l'assemblée qui se tint à Orléans en 649.

Sous la seconde race, Orléans faisait partie du duché de France, qui fut réuni à la couronne sous Hugues Capet.

L'heureuse position d'Orléans fut pour cette ville, pendant le moyen âge, une cause de prospérité et de désastres. Ses richesses tentèrent plus d'une fois les hordes normandes. Dans la seconde moitié du IXe siècle, ces barbares remontèrent la Loire sur 250 barques, et exigèrent des habitants une forte rançon; peu d'années après, ils se présentèrent une seconde fois et se livrèrent à la dévastation et au pillage; enfin, malgré les réparations récemment faites aux murailles, ils prirent encore la ville en 908, et firent de nouvelles ruines.

Orléans, comme toutes les villes du moyen âge, composée de rues étroites et malpropres, et de maisons pour la plupart construites en bois, fut souvent visitée par deux fléaux : l'épidémie et l'incendie. En 583, une partie de la ville fut réduite en cendres, et en l'an 1000, un désastre

celier de France. Aussi remarquable par ses vertus que par ses talents diplomatiques, il joua un rôle considérable dans les affaires de France. — Jean de l'Aubépine. Le jour de son entrée solennelle, il renonça au droit de se faire porter par les quatre premiers dignitaires du chapitre de Saint-Aignan.

XVII[e] siècle. Gabriel de l'Aubépine, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il publia plusieurs ouvrages sur les antiquités ecclésiastiques. — Pierre du Cambout de Coislin, à sept ans prieur d'Argenteuil, à onze ans chanoine de Notre-Dame-de-Paris, plus tard cardinal, grand aumônier du roi et commandeur de ses ordres. Usant d'une coutume qui fut abolie bientôt après, il délivra 865 prisonniers, le jour de son entrée solennelle. Il commença les constructions du grand Séminaire et de l'Hôpital.

CHAPITRE II

FAITS CIVILS

Avant la conquête romaine, *Genabum* était une des villes les plus importantes du pays des Carnutes et son principal marché. Jules César s'en empara environ 60 ans avant Jésus-Christ et l'incorpora dans la quatrième province Lyonnaise. Vers l'an 274 de l'ère chrétienne, Aurélien l'augmenta et la fortifia, circonstance à laquelle,

les rixes quelquefois sanglantes entre les écoliers de l'Université et les bourgeois. Louis XI, le duc d'Orléans, qui devint Louis XII, et François Ier, y résidèrent à plusieurs reprises, et sous leur influence la ville devint une des plus remarquables du royaume par sa richesse et sa splendeur ; mais, dès le milieu du XVIe siècle, les dissensions religieuses et politiques firent succéder à l'animation des plaisirs celle de la haine et du fanatisme. Calvin et Théodore de Bèze, écoliers de l'Université, avaient conquis de nombreux prosélytes. La réforme faisait de rapides progrès au milieu des fêtes, des intrigues et des violences qui signalèrent les États-Généraux convoqués à Orléans en 1560, et, malgré l'autorité de trois inquisiteurs envoyés par le légat du Saint-Siége, les protestants étaient, en 1561, assez puissants pour chasser les Carmes de leur couvent et y établir un prêche. L'année suivante, le bailli Groslot ouvrait la porte Saint-Jean à Dandelot qui s'y logeait, et par son secours le prince de Condé, qui le suivait de près, s'emparait de la ville et en faisait une des principales places d'armes du parti protestant. Le duc de Guise venait l'assiéger avec une armée de 20,000 hommes, lorsqu'il fut assassiné en 1563 par Poltrot, à son quartier général, situé sur le coteau d'Olivet.

L'édit de pacification rendit pour quelque temps le calme à Orléans, tout en donnant aux protestants le droit d'exercer publiquement leur culte dans le hameau de Bionne, peu distant de la ville, et dépendant de la paroisse de Chécy. Bientôt les troubles recommencent. Le capitaine Delanoue, favorisé par le bailli Groslot, surprend la ville en 1567, et désespérant de pouvoir s'y maintenir, couronne ses pillages et ses violences par la destruction presque complète de la cathédrale. En revanche, l'année suivante, les Orléanais mettent à mort plusieurs centaines de huguenots,

et plus tard ils se montrent exécuteurs impitoyables des ordres donnés pour les massacres de la Saint-Barthélemy. Dans ces dispositions, les Orléanais devaient embrasser le parti de la ligue. Ils chassèrent donc d'Entraigues, qui tenait pour le roi la citadelle de la porte Bannier; mais bientôt, revenant à des sentiments qui leur étaient plus naturels, ils se soumirent à l'autorité royale.

Ils lui restèrent fidèles pendant les troubles de la Fronde. Le duc d'Orléans voulut en vain les attirer à son parti. Mlle de Montpensier, sa fille, ne put pénétrer dans la ville que par un trou pratiqué clandestinement dans une vieille poterne, et ne conserva que pendant six semaines le pouvoir qu'elle avait ainsi usurpé.

A partir de cette époque, l'apaisement se fit dans les esprits, et la ville entra dans l'ère d'une prospérité commerciale qui ne fournit plus de matériaux à l'histoire.

États-Généraux. — Orléans fut souvent choisi par les rois comme siége de ces assemblées qui prirent plus tard le nom d'États-Généraux. Voici l'énoncé succinct de leurs dates et de leurs objets : 664, sous Clovis II, pour l'élection de Flaochat, maire du palais du royaume de Bourgogne; — 666, convoqués par Ebroin, maire du palais de Clotaire III; — 766, tenus par Pépin le Bref, pour aviser aux affaires générales du royaume, rangés à tort par quelques annalistes au nombre des conciles; — 830, par Louis le Débonnaire, à l'occasion de la révolte de ses enfants; — 988, par Hugues Capet, pour associer à sa couronne son fils Robert; — 1077, parlement tenu au Châtelet par Philippe Ier, qui fait plusieurs donations à l'abbaye de Fleury. — États-Généraux tenus en 1433 par Charles VII, au sujet de sa paix avec le roi d'Angleterre; — en 1439, pour la délivrance du duc d'Orléans; — en 1478, convoqués sans résultat par Louis XI, au sujet de la Pragma-

tique-Sanction. — En 1560, convoqués par François II, qui mourut avant leur ouverture, ils sont tenus sous son successeur Charles IX, âgé de onze ans, et prolongés pendant plus d'une année, sans aucun profit pour l'ordre religieux et civil.

Entrées. — Les entrées solennelles des évêques, et surtout des princes, étaient célébrées avec une magnificence dont il est difficile de se faire une idée. Voici celles qui ont été plus spécialement décrites : en 1440, le duc d'Orléans reprend, après sa captivité, possession de son domaine : théâtres en plein vent, musique, 400 enfants portant des panonceaux ; — en 1460, entrée de Louis XI, même cérémonial, plus un dais de drap d'or ; — 1496, Louis XII ; — 1499, Anne de Bretagne : échafauds tendus de taffetas, échevins et autres dignitaires vêtus de robes de velours ; — 1530, François Ier ; — 1539, Charles Quint : dix bateaux couverts de satin blanc, cinq arcs de triomphe, tentures splendides dans les rues, 450 gentilshommes richement habillés, plus de 35,000 hommes de la ville et des environs équipés à leurs frais, 92 enfants à cheval, vêtus de satin blanc, coiffés de bonnets ornés de pierreries ; tous les corps de métiers, quelques-uns armés en guerre ; l'Université, les écoliers dont 50 armés de pied en cap, les autres vêtus de taffetas et de velours. Après ces détails, il suffira d'énoncer les entrées de Henri II, de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis, en 1551 ; — de François II, Marie Stuart et Catherine de Médicis, à l'occasion des États-Généraux de 1560 ; — du duc d'Anjou, en 1573 ; — de Henri III, en 1576 ; — de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, en 1616, et enfin de la Dauphine, en 1745.

CHAPITRE III

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE

Administration romaine. — On doit supposer que, sous la domination romaine, Orléans était gouverné comme toutes les autres villes de la Gaule.

Comtes et baillis. — Sous la première race, la hiérarchie des pouvoirs et les attributions des fonctionnaires étaient tellement incertaines et variables, qu'il est presque impossible de les déterminer. Les rois trouvant l'office de comte *(comes)* institué par les Romains pour le gouvernement des provinces, durent le maintenir en les faisant passer sous leur puissance. On voit jusqu'au XIe siècle des comtes d'Orléans, la plupart de race royale. Les vicomtes *(vice-comes)* étaient leurs lieutenants. L'autorité supérieure institua aussi des commissaires *(missi dominici)*, auxquels elle bailla ses pouvoirs. Telle fut l'origine de l'institution des baillis. Ce n'est qu'à partir de 1109 qu'on trouve la preuve formelle de l'établissement à Orléans de cette dernière magistrature. Dans l'origine, le bailli transportait son tribunal dans les diverses localités soumises à sa juridiction; il ne devint sédentaire qu'à partir de 1328. Il s'adjoignait d'ordinaire un lieutenant-général qui, comme lui, réunissait les pouvoirs administratifs et judiciaires. François Ier se réserva la nomination des lieutenants-généraux et créa

six conseillers au bailliage. Henri II leur adjoignit douze juges présidiaux. Plus tard, le nombre de ces fonctionnaires fut restreint; mais l'institution, successivement modifiée et devenue exclusivement judiciaire, exista jusqu'à la Révolution de 1789, époque à laquelle elle avait pour chef le lieutenant-général au bailliage.

Dans les premiers siècles de la monarchie, il n'existait pas de Droit français, et le Droit romain était inconnu. Les baillis rendaient donc leurs jugements ou arbitrairement, ou sous l'empire de coutumes locales souvent incertaines. On sentit enfin la nécessité de fixer les règles de la justice. En 1509, les trois États du bailliage d'Orléans s'assemblèrent pour la réformation des coutumes, et en 1583 une nouvelle réformation fut opérée par Achille de Harlay, assisté de deux conseillers et des députés des trois États. On avait reconnu aussi la convenance de confier la poursuite des crimes à une autorité différente de celle chargée de les punir, et en 1067, la place de prévôt *(prepositus)* fut créée à Orléans. Cette charge se maintint jusqu'en 1789. On est étonné de la voir, sous saint Louis, criée aux enchères publiques.

Ducs. — Le duc, dont l'autorité prend son origine dans les institutions féodales, ne fut jamais un délégué du roi. Sous les deux premières races, des princes prennent le titre de duc d'Orléans, sans qu'on puisse se rendre un compte exact du principe de leur autorité et de la nature de leur pouvoir ; mais à partir de 1344, le duché d'Orléans fait partie intégrante du domaine royal. A cette époque, Philippe de Valois baille à Philippe, son second fils, le duché d'Orléans, à titre d'apanage. Après plusieurs retours à la couronne, suivis de donations nouvelles, le duché d'Orléans est donné en 1540 par François Ier à Charles, son troisième fils, devenu le second par la mort de l'aîné.

Depuis cette époque, il est toujours resté affecté au second fils de France.

Régime municipal. — Orléans ne doit pas, comme un grand nombre d'autres villes, l'établissement de son régime municipal aux luttes des habitants contre l'autorité. Dès les premiers siècles de la monarchie, elle avait fait partie du domaine royal, et ses franchises administratives s'établissaient graduellement par l'octroi des souverains. Suivant un édit de Philippe-Auguste de 1190, elle était gouvernée par quatre prudhommes nommés par le bailli. Le nombre de ces magistrats était de dix, avant 1384. Un édit de Charles VI, de cette même année, permet aux habitants d'élire douze procureurs, qui rendront compte au bailli et au prévôt. Après diverses modifications qu'il serait trop long d'exposer ici, on voit, vers la fin du XVe siècle, les douze procureurs de ville, qui avaient pris le nom d'échevins, choisis par sept électeurs nommés par les habitants. Des lettres-patentes de 1568 donnèrent aux échevins le droit d'élire un maire. Par suite de cet octroi, Jean Brochet, sieur de Portmorand, fut établi premier maire d'Orléans, en 1569.

Au XVIIe siècle, la réglementation du pouvoir municipal avait passé de l'autorité royale à celle du duc d'Orléans. Une ordonnance de ce prince, datée de 1648, crée, pour le réglement des affaires générales, une assemblée composée de soixante-douze députés des paroisses et de huit hauts fonctionnaires, qui élisent, pour l'administration des affaires courantes, un maire, un receveur et six échevins, pris moitié parmi les officiers administratifs et judiciaires, et moitié parmi les marchands. Enfin, d'après des lettres-patentes de 1772, le corps municipal devait se composer de quatorze députés, savoir : sept officiers et sept marchands.

Intendance. — Pendant les derniers siècles, le duché

était administré par des intendants qui généralement ne résidaient pas à Orléans. Le premier de ces fonctionnaires fut Charles de Lamoignon ; il entra en fonctions en 1569.

Hôtel des monnaies. — Les rois de la première race firent frapper monnaie à Orléans. La fabrication, supprimée par Charlemagne, fut rétablie par Charles le Chauve, en 854. Peu à peu elle se ralentit, et cessa complètement sous François Ier. Le prince de Condé, momentanément maître d'Orléans, y fit battre monnaie au coin du roi. Louis XIV rendit, pour la réorganisation de l'hôtel des monnaies, un édit qui ne fut pas exécuté. Enfin, en 1715, cet établissement reprit une certaine activité par suite d'un édit de Louis XV. C'est depuis cette époque que les pièces frappées à Orléans furent marquées de la lettre R.

Eaux et forêts. — Une maîtrise des eaux et forêts, composée d'un nombreux personnel, fut instituée en 1322 par le duc d'Orléans, et fonctionna jusqu'à la révolution de 1789.

Établissements charitables. — Outre l'Hôpital général et l'Hôtel-Dieu, dont il a déjà été question, Orléans a possédé le Petit-Saint-Loup, construit par les religieuses de ce nom, vers l'extrémité orientale de la ville ; la maladrerie de la Madeleine, à l'extrémité opposée ; les hospices du Grand et du Petit-Sanitas, destinés aux maladies contagieuses, et situés, le premier à l'occident des murs, sur les bords de la Loire ; le second dans la rue de ce nom ; l'hospice de Saint-Antoine, construit sur une île touchant à l'ancien pont ; l'Aumône des garçons ou de Saint-Pouair, et l'Aumône des filles ou de Saint-Paul.

CHAPITRE IV

UNIVERSITÉ

Dès le VI[e] siècle, les écoles d'Orléans étaient célèbres par l'enseignement des sciences théologiques, les seules à peu près qui fussent en honneur ; au VIII[e] siècle, Théodulphe célébrait leur supériorité ; au XII[e], l'enseignement du droit commença à y fleurir, ainsi que celui du *trivium* et du *quadrivium,* c'est-à-dire de toutes les connaissances de cette époque. Cependant la corporation spontanément formée par les professeurs et les écoliers venus d'Allemagne, d'Écosse et de toutes les provinces qui furent plus tard réunies à la France, n'avait aucune organisation officielle, lorsque Clément V, prenant en considération l'esprit spécialement religieux de son enseignement, la constitua en Université, par une bulle de 1305, et lui accorda des priviléges fort étendus, sans déroger, disait le pontife, à ceux du roi. Les écoliers, tirant de cette bulle des conséquences exagérées, ne tardèrent pas à opposer leurs prérogatives aux franchises des bourgeois et à susciter des querelles qui souvent furent sanglantes. De son côté, Philippe le Bel, jaloux de sauvegarder les droits de sa couronne, rendit en 1312 des lettres-patentes réglementant l'Université et augmentant encore ses franchises. Mais la turbulence des écoliers resta toujours la même et mit plus d'une fois toute la ville en émoi.

Au XIVe siècle, les écoliers, dont le nombre, suivant le dire de certains chroniqueurs, s'élevait à 5,000, étaient divisés en dix corporations ou nations, ayant chacune son réglement et ses priviléges particuliers. Pour donner une idée de la considération dont jouissait l'Université à cette époque, il suffira de rappeler qu'elle fut consultée par Boniface VIII, au sujet de ses Décrétales; par Henri VIII d'Angleterre, à l'époque de son divorce; par Henri III, sur l'ordonnance de Blois, et qu'elle envoya des représentants aux conciles de Paris sous Philippe-le-Bel, de Constance en 1414, et au concile provincial de Bourges sous Charles VII. Plus tard elle se ressentit des maux qui désolaient la France. Ses bancs devinrent déserts, et elle ne se releva que sous Louis XII et François Ier.

Mais les rois de France, en la prenant plus spécialement sous leur protection, lui enlevèrent peu à peu ses libertés. En 1512, elle fut réglementée par un arrêt du parlement dont l'exécution était confiée à l'autorité municipale. Un édit de 1531, complété peu après par un arrêt du parlement, confia sa direction au pouvoir civil; enfin, dans l'ordonnance de 1679, qui a régi l'Université jusqu'à la révolution de 1789, il n'est plus question de franchises, et le roi, sans s'opposer à l'ancien mode d'élection des professeurs, l'annule par la nomination des agrégés.

Les troubles religieux de la fin du XVIe siècle dispersèrent de nouveau les écoliers et les professeurs, et dès lors l'Université d'Orléans ne jeta plus que de faibles lueurs. En 1628, elle ne comptait que vingt-cinq écoliers. Ce nombre s'accrut par la suite et devint assez considérable à l'époque où le célèbre Pothier y donnait ses leçons; mais après la mort de celui-ci, elle fut abandonnée, et les professeurs, ne trouvant plus leurs fonctions suffisamment rétribuées, y joignirent la profession d'avocat.

Parmi les régents et les écoliers les plus célèbres de l'Université d'Orléans, il convient de citer :

Clément V, élève et, comme on vient de le dire, premier organisateur des grandes écoles ; — Jean XXII, également élève de l'école d'Orléans ; il publia aussi une bulle en sa faveur ; — Pierre de la Chapelle (*Prænestinus*), professeur, cardinal en 1305, nommé inquisiteur pour la révision du procès des Templiers ; — Pyrrhus (Pierre) d'Angleberme, jurisconsulte et littérateur ; — Dumoulin, régent, l'élève et l'émule de d'Angleberme ; — Pierre de l'Étoile, régent, puis président de la chambre des comptes, célèbre par son érudition ; — Calvin et Théodore de Bèze ; — Anne Dubourg, condamné à mort comme hérétique ; — Guy Coquille, auteur de l'histoire du Nivernais ; — Robert (Jean), spécialement connu par sa polémique avec Cujas ; — Fornier (Guillaume), savant jurisconsulte ; — — Prousteau (Guillaume) ; il légua aux Bénédictins tous ses livres qui devinrent le noyau de la bibliothèque d'Orléans ; — Ducange, élève de l'Université ; — Prévôt de la Jannès ; il concourut, au commencement du XVIII[e] siècle, à relever le niveau des études de l'Université ; — Pothier (Robert-Joseph), né à Orléans en 1699, l'honneur de l'Université d'Orléans, et l'un des jurisconsultes les plus judicieux qui aient jamais existé ; sa statue s'élève au nord de la cathédrale. — Parmi les successeurs de Pothier, on remarque Jousse, Guyot et Robert de Massy.

CHAPITRE V

LITTÉRATURE

L'esprit méditatif du légiste est peu compatible avec les élans de l'organisation qui constituent le génie poétique, et on est presque étonné de pouvoir citer parmi les Orléanais : François Chevillard, imitateur avoué de Ronsard, et parfois plus heureux émule de Malherbe ; — de Cailly (connu des littérateurs sous le nom d'Accilly), le plus naïf des poètes, dont le léger bagage s'évapore sous le souffle de la critique ; et Mme Barbier, auteur de tragédies qui s'élèvent peu au-dessus de la médiocrité. Quant à l'abbé de Reyrac, enfant d'adoption d'Orléans, l'un des écrivains les plus purs de son époque, il faut reconnaître qu'il était né dans le Limousin.

Les qualités constitutives de l'historien sont plus en rapport avec les dispositions naturelles des Orléanais; aussi, sans parler des auteurs secondaires, doit-on citer Jacques de Bongars, historien de France et critique excellent ; Laurent de Foncemagne, Oratorien, dont les dissertations historiques sont des modèles d'érudition, de dialectique et d'urbanité, et Amelot de la Houssaye, auteur estimé de l'histoire du gouvernement de Venise et de plusieurs autres ouvrages.

Quant à l'histoire locale, Charles de la Saussaye, Symphorien Guyon et François Lemaire l'ont traitée, dans le

XVIIe siècle, avec une bonne foi et une érudition incontestables, et au XIXe, Beauvais de Préau, complétant le travail de Polluche, a publié des essais historiques sur Orléans, dans lesquels il a condensé tout ce qui concerne cette ville. Le Bénédictin Don Gérou, Hubert et l'abbé Dubois ont recueilli dans des manuscrits maintenant déposés à la bibliothèque d'Orléans de précieux documents sur la biographie orléanaise et divers autres sujets.

CHAPITRE VI

SCIENCES

Les études médicales étaient en honneur à Orléans dans le XVe siècle. On citait alors avec éloges un médecin du nom de d'Angleberme. Au XVIe siècle, Landré était médecin et lecteur du duc d'Orléans; Guillaume Chrétien et Jacques Guillemeau avaient les titres, le premier de médecin, le second de chirurgien ordinaire du roi. Deux siècles plus tard, le docteur Salerne se distinguait par ses connaissances en histoire naturelle, et Antoine Petit, aussi recommandable par sa bienfaisance que par son savoir, fondait un établissement de consultations gratuites qui subsiste encore.

Les autres branches de la science ont également eu leurs représentants : l'astronomie, dans Jean Colleman, astro-

logue de Charles VII et de Louis XI, et au XVIe siècle dans Denis Petau, qui était en outre poète, chronologiste et théologien ; — les mathématiques, à la même époque, dans Pierre Mondori, garde de la bibliothèque du roi ; — l'optique, au XVIIe siècle, dans François Lasseré, connu sous le nom de père Chérubin, et la mécanique dans Dom Jacques-Alexandre et dans Hautefeuille, l'un des hommes de la fin du XVIIe siècle qui ont fait faire à la science les plus grands progrès.

CHAPITRE VII

BEAUX ARTS

Les beaux-arts, dans leurs progrès et leur décadence, n'ont pas toujours éprouvé les mêmes vicissitudes que la ville. Florissants lorsqu'elle avait pour hôtes des princes et des rois, expirants au milieu des troubles religieux et civils, ils n'ont jeté que de faibles lueurs aux époques de prospérité industrielle. Aujourd'hui ils semblent renaître et jouissent d'une faveur de plus en plus prononcée.

Architecture. — Sans parler des artistes étrangers qui, par les chefs-d'œuvre qu'ils y ont construits, ont presque acquis le droit de cité, Orléans a produit deux des hommes les plus considérables de leur époque : Viart, l'auteur des hôtels-de-ville de Beaugency et d'Orléans, et Androuet du

Cerceau, dont l'imagination, dirigée par la science et le goût, a fait pour l'architecture ce que Malherbe faisait pour la langue française.

Sculpture. — La sculpture ne peut manquer de fleurir là où l'architecture est en honneur. Dans le XVIe siècle, François Marchand, émule de Jean Goujon, donnait à Orléans des preuves du talent qu'il déploya spécialement dans la décoration du château de Gaillon; Adam de Jargeau, enfant adoptif d'Orléans, honorait la ville par des travaux pleins de grâce et d'originalité, et Godart voyait son mérite couronné du titre d'ingénieur du roi. Au XVIIe siècle, Thibault, Bénédictin, exécutait des bas-reliefs d'un mérite incontesté, et Hubert se faisait remarquer par sa fécondité. Quant à Bourdin, il n'a légué à sa ville natale que la *Mater dolorosa* qui est à la cathédrale, mais ce morceau est un chef-d'œuvre.

Le XVIIIe siècle n'a produit aucun sculpteur remarquable; mais dans le XIXe, Alexandre Romagnési a fait des bustes d'une certaine valeur, et si la mort n'eût enlevé Roguet au début de sa carrière, il fût devenu une des gloires de la France artistique.

Peinture. — En 1367, un peintre d'Orléans nommé François décorait à Paris l'hôtel de Saint-Pol, et vers la même époque Girard, également Orléanais, recevait le titre de peintre du roi. Au XVe siècle, Gaucher peignait la bannière de Jeanne d'Arc, et Gabriel Perelle faisait des plafonds et des tableaux estimés. Au XVIIe, Gervaise (Jacques) était nommé membre de l'Académie de peinture, ainsi que Poncet, qui ne paraît pas cependant avoir rien produit de vraiment remarquable, et on citait avec éloges Noël Quillerier et Pierre Leveillé; enfin Michel Corneille, élève de Vouet, obtenait la place bien méritée de recteur de l'Académie royale de peinture.

Le niveau du talent des peintres orléanais s'abaissa au cours du XVIIIe siècle. On peut cependant citer Crépin, imitateur souvent heureux de Watteau; Nicolas Robert, qui excellait dans la reproduction des animaux et des plantes, et surtout Desfriches, plus spécialement apprécié pour la finesse et l'exactitude de ses dessins. En 1786, le peintre Bardin ouvrit, sous la protection de l'autorité, une école de peinture qui ne subsista que quelques années.

M. Pensée, enlevé aux arts depuis peu, a produit des paysages fort appréciés.

Peinture sur verre. — On trouve dans cette catégorie Antoine Chenesson (XVe siècle), auteur des belles verrières du château de Gaillon et des églises de Saint-Aignan et de Sainte-Croix; François Cousin, qui travailla pour le couvent des Carmes, et Bernard Perrot; celui-ci, nommé dans le XVIIe siècle intendant royal de la verrerie d'Orléans, abandonna bientôt l'art pour donner à cet établissement une direction industrielle.

L'art de l'émailleur n'a eu à Orléans qu'un seul représentant du nom de Marlière (ou Morlière), au XVIIe siècle.

Gravure. — On remarque au XVe siècle Gabriel Perelle, organisant avec le secours de ses fils un atelier de gravure dont les productions furent très-nombreuses, et pour la plupart d'un vrai mérite; au XVIe, Jean Chartier, spécialement connu par le recueil d'emblêmes intitulé : *Le blason vertueux*, et Étienne Delaune qui, aidé de ses enfants, a exécuté plus de 600 gravures sur les sujets les plus divers; au XVIIe siècle, Guillaume Château, né à Orléans, où il séjourna peu, et la famille Simoneau, dont un membre (Charles) fut de l'Académie de peinture; enfin au XVIIIe, Jean Moyreau, qui fut fort à la mode dans le monde élégant. On ne trouve rien au XIXe siècle.

Imagerie. — L'art de l'imagerie n'a eu à Orléans qu'un

représentant, Simon, connu pour avoir enluminé, au XIVe siècle, un manuscrit de Frédéric II, intitulé : *La Chasse aux oiseaux.*

Écrivains. — La corporation des écrivains, si nombreuse et si puissante à Orléans au moyen âge, n'a cependant produit qu'un véritable artiste, Nicolas Boivin (XVIe siècle), dont le *Miroir historial* est un chef-d'œuvre. Jean de Fontenay, au XVe siècle, et Hubert Marchant, au XVIe, peuvent encore être cités, ainsi que Jacob, dont les descendants ont, de père en fils, exercé avec distinction l'art de l'imprimerie.

Imprimerie. — Dès 1490, Mathieu Vivian imprimait à Orléans des livres d'église en caractères gothiques. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, on citait Éloi Gibier et Étienne Dolet; vers la fin du XVIIe, Damien Foucault, anobli par Louis XIV, et Mamert Patisson, qui élevait son art au plus haut point de perfection; enfin Couret de Villeneuve produisait au XVIIIe siècle des éditions très-estimées.

Musique. — Les chroniqueurs ont vanté la manière dont les chants religieux étaient exécutés à Orléans au moyen âge, sans nous léguer rien de précis à ce sujet. La ville ne peut revendiquer que trois musiciens d'un mérite incontesté : 1° Antoine Fevin, qui composa au XVe siècle, non seulement plusieurs messes fort estimées, mais aussi des chansons populaires qui n'eurent pas moins de succès; 2° Morin; ce fut lui qui, dans le XVIIe siècle, mit à la mode le genre cantate; 3° Danican, dit Philidor, acteur de talent et auteur d'un grand nombre d'opéras-comiques joués dans le XVIIIe siècle. Parmi les artistes qui, sans être nés à Orléans, y passèrent leur vie et y moururent, on peut citer encore Voldemar, violoniste et compositeur de talent, et Auguste Vern, flûtiste,

... est spécialement apprécié

... produit trois acteurs cé-
... excellent chanteur d'opéra;
... directeur et le meilleur
... et Brizard, qui s'acquit
... réputation dans les rôles de

...TRE VIII

... COMMERCE

... la France, sur les rives d'un
... distance égale de sa source
... être dans tous les temps
... commerçante. A l'époque gauloise,
... étaient presque impraticables,
... comme l'entrepôt du pays
... domination romaine, six grandes
... stratégiques lui donnaient
... et jusque dans l'Italie. Quel-
... administration royale unit par un
... dès lors Orléans, communi-
... Méditerranée, put réunir les ri-
... commercial connu.

Forte de la protection romaine, l'association des nautoniers de la Loire (*nautæ Ligerici*) jouit pendant plusieurs siècles d'une grande prospérité. Il n'en fut plus de même sous le régime des Francs, ni au milieu des guerres partielles et incessantes d'où naquit la féodalité. Elle conservait cependant son principe vital, et ce fut d'elle que naquit la *communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire*. Cette dernière corporation acquit par la suite une grande importance; non seulement elle pourvoyait avec ses propres ressources à tous les besoins de la navigation, mais même son autorité était telle qu'en 1344 elle octroyait à la ville d'Angers un droit de péage pour la reconstruction de ses murailles, et qu'elle ne pouvait être appelée en justice que devant le Parlement, *omisso medio*. A partir de la fin du XVIIe siècle, elle se vit peu à peu dépouillée de ses prérogatives, à mesure que la sécurité générale mieux établie et les relations commerciales devenues plus faciles rendaient son existence moins nécessaire. En 1772, époque de sa suppression officielle, elle avait déjà moralement cessé d'exister.

Au XVIIe siècle, la ville avait atteint le plus haut point de sa prospérité commerciale. Sans parler de l'exportation de ses blés et de ses vins, elle centralisait le commerce de l'est de la France par la haute Loire, de la Touraine, de l'Anjou, de la Bretagne et des colonies par la partie basse du fleuve. Ses fabriques de bonneterie et de chapellerie étaient florissantes; elle comptait quatorze raffineries de sucre, les plus renommées du royaume; des manufactures de porcelaine, de toile peinte, de bonnets pour Tunis, des fabriques de vinaigre, des blanchisseries de cire, des tanneries, des mégisseries renommées, des pépinières qui avaient, comme aujourd'hui, une juste célébrité; enfin on y trouvait un grand nombre de métiers d'une moindre importance.

Toutes ces industries formaient soixante-dix corporations, non comprises celles des marchands, des anciens marchands de soie et des marchands bonnetiers.

Cette prospérité se maintint pendant tout le cours du XVIIe siècle; mais à partir du XVIIIe, tandis que le goût des arts et l'intelligence des affaires se répandaient dans un grand nombre d'autres villes, Orléans, jouissant de ses richesses acquises, resta stationnaire et perdit sa supériorité commerciale.

Sa transformation matérielle fut la conséquence du développement de son industrie. Les classes opulentes, recherchant ce qui depuis fut nommé le confortable, des impasses et des ruelles étroites et malsaines furent supprimées; de nouveaux quartiers étendirent dans diverses directions des rues plus larges et mieux alignées; de nombreuses maisons s'élevèrent, moins ornées qu'à l'époque de la renaissance, mais mieux appropriées aux besoins des usages modernes; on démolit les parties des anciennes fortifications qui obstruaient la voie publique; bientôt les boulevards se couvrirent de belles plantations; un nouveau pont s'éleva sur la Loire; les quais, déblayés et alignés, se couvrirent de constructions presque régulières, et enfin la rue Royale, unissant le pont au Martroi, prit la place des ruelles sombres dont les tronçons y sont encore soudés. Quant à la rue Jeanne-d'Arc, elle n'a pas un demi-siècle d'existence. Aujourd'hui Orléans est une ville propre, salubre, d'une certaine élégance, dans laquelle un grand nombre de familles opulentes viennent chercher toutes les jouissances que comporte une vie paisible. L'amour des arts y prend un nouvel essor. La musique surtout y est en honneur. L'architecture elle-même se réveille de sa longue torpeur, et quelques essais heureux semblent inaugurer une seconde renaissance.

Cependant l'archéologue ne peut s'empêcher de regretter les précieux monuments qui, comme l'Hôtel-Dieu, la porte Saint-Jean et d'autres restes bien conservés de nos fortifications, se sont écroulés de nos jours devant le despotisme de la ligne droite et les exigences d'un goût douteux. — (Presque tous les ouvrages cités ci-dessus, plus : *Histoire des Marchands fréquentants,* t. VII et VIII des *Mémoires de la Société archéologique*.)

ORLÉANS

CANTON SUD.

Canton formé du faubourg Saint-Marceau et des communes d'Olivet, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Denis-en-Val, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Saint-Jean-le-Blanc et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin ; 12,093 hectares ; 13,373 habitants. Situé en partie dans le val de la Loire, entre ce fleuve et le Loiret, ce canton a eu beaucoup et souvent à souffrir des inondations, surtout en 583, 1003, 1196, 1527, 1567, 1586, 1641, 1790, 1825, 1846, 1856, 1866, etc.

On sait l'antique réputation des vins d'Olivet, jadis servis sur la table des rois, et célébrés par Simon Rouzeau (*L'Hercule guêpin,* 1605).

CANTON D'OLIVET

OLIVET

(Par M. le Dr Patay.)

Sanctus Martinus super Ligeritum (chartes de 1178, 1180, 1183 et 1232); *Olivetus* (charte de 1228); Saint-Martin-du-Loiret ; Saint-Martin-d'Olivet, du XVIe siècle à la fin du XVIIIe. A quatre kilomètres sud d'Orléans; 3,608 habitants ; 2,317 hectares ; 100 mètres d'altitude.

Qualifié de ville dans plusieurs anciens titres, Olivet a environ sept lieues de circonférence et est divisé en six quartiers : Caubray, le Bourg, Noras, le Coudray, le chemin de La Ferté et le Val. Au XVIIIe siècle, la population s'élevait à 2,800 âmes.

Église. — Église paroissiale, sous le vocable de Saint-Martin, composée de trois nefs, dont la principale se termine par une abside à trois pans, éclairée par trois fenêtres à meneaux flamboyants. Longueur, 58^{m} 45; largeur, 17^{m} 30. La façade et les trois premières travées du XIIe siècle ; piliers ornés de colonnettes à chapiteaux sculptés ; nervures en pierre aux voûtes ; ouvertures et arcades ogivales. A l'intérieur de la basse nef du midi, arcature en plein cintre supportée par des colonnettes. Cette arcature était ornée,

il y a quelques années encore, de peintures murales remontant à la construction de l'église.

Deux travées contiguës du XVe siècle ; chœur, sanctuaire, et la plus grande partie des bas-côtés du XVIIe siècle (1620), suivant une inscription placée au collatéral du midi.

Tour du XVIe siècle, à droite de la façade ; huit baies en ogive à la hauteur du beffroi ; flèche en ardoises ; sculptures plus anciennes à la corniche. Date de 1132 en chiffres du XVIe siècle sur la porte de la tour ; c'est probablement la date de la première construction de l'église.

Chapelle moderne de style ogival, ouvrant sur chacun des deux côtés de la nef. Une restauration générale a modifié les meneaux des fenêtres, et ajouté des nervures à toutes les voûtes.

Deux plaques tumulaires avec bas-reliefs frustes existent dans le mur du bas côté septentrional ; elles contiennent, l'une une inscription funéraire de 1604, l'autre deux inscriptions de 1607 et 1618.

Parmi les reliques, se trouve une parcelle du manteau de saint Martin, donnée au XVIe siècle par le chapitre d'Auxerre, sur les instances du chanoine Beaulieu, né à Olivet. (*Notice historique sur une relique du manteau de saint Martin,* par M. l'abbé Méthivier, Olivet, 1860.)

Au-dessus du maître-autel, beau tableau de Hallé : saint Martin à pied, coupant son manteau pour en revêtir un mendiant.

Autrefois il existait sur le territoire d'Olivet plusieurs chapelles : à l'Orme-Grenier ; — à Saint-Julien-le-Pauvre, près le château de la Fontaine ; elle dépendait de la Madeleine d'Orléans ; — au château de la Trésorerie, datant du XVIe siècle, comme le château qu'on a détruit il y a trente ans environ. Cette petite chapelle, qui aujourd'hui sert de grange, est

assez remarquable : elle est éclairée par deux fenêtres terminées en trèfle ; la voûte en pierre est ornée de quatre nervures supportées à l'est par deux guerriers tenant un phylactère fruste, à l'ouest par deux anges portant un écusson sans indication d'émaux. Le champ porte un chevron et trois glands de chêne. Le blason se répète à la clé de voûte.

Parmi les chapelles servant encore au culte, celle de Notre-Dame-de-Lorette, au quartier de Lorette, fondée au XVI[e] siècle (charte conservée aux archives) ; elle a été rebâtie au siècle dernier, et on y a replacé un vieux bas-relief représentant la *santa casa* de Lorette ; la chapelle de Couasnon, qui possède une magnifique vierge en marbre du XV[e] siècle, jadis peinte et dorée ; la chapelle de l'Archette ; enfin, en 1865, au hameau de Noras, où jadis existait un château et une église, on a bâti une jolie chapelle gothique.

HOSPICES. — Au XVI[e] siècle existait, à l'extrémité septentrionale du pont d'Olivet, au lieu dit de Couasnon, un hospice appelé Hôtel-Dieu de Saint-Martin, où les voyageurs avaient le droit de séjourner trois jours. Par lettres-patentes de 1506, Louis XII chargea les échevins d'Orléans de l'administration de cet hôpital, ainsi que de son entretien et de celui du pont. Les échevins, pour satisfaire à ces charges, établirent un péage sur le pont et l'affermèrent 432 livres 10 sols 6 deniers.

Il y a eu, en outre, une maladrerie réunie à la commanderie de Boigny, un Hôtel-Dieu pour les malades à Noras, et une aumône pour les enfants. Les biens de ces établissements, donnés à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, furent vendus à la Révolution.

Olivet possède aujourd'hui plusieurs établissements charitables dus à la générosité de quelques habitants : un asile (famille de Sainte-Marie) pour douze jeunes filles or-

phelines sans ressources, et une annexe pour dix-sept vieux ménages pauvres qui reçoivent le logement et quelques secours. A ces fondations s'ajoute un dispensaire médical, où les indigents reçoivent gratuitement conseils, remèdes, argent et secours en nature.

PONTS. — Un pont de onze arches, précédé d'un viaduc de onze arches également, présentant ensemble une longueur de 300 mètres, commencé en 1870 et achevé en 1872, a remplacé le vieux pont, en aval duquel était adossé un moulin reconstruit au siècle dernier. La partie méridionale du pont, intacte au moment de la démolition, remontait au XIIIe siècle. Les arches, en ogive aiguë, étaient fort bien appareillées, et les contreforts se terminaient en escalier. Les autres parties, souvent reconstruites après les désastres dus aux inondations, dataient des XVe et XVIe siècles. Des ponts de bois ou des chaussées de moulins établissent en outre de nombreuses communications entre les deux rives du Loiret.

CHATEAUX, MAISONS REMARQUABLES. — Le *Poutil,* magnifique propriété qui s'étendait du pont à l'église, fut donné par Henri IV à Fougeu d'Escures. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un pavillon et une magnifique terrasse qui domine le Loiret, et d'où l'on aperçoit Orléans. Le Poutil a été gravé par Campion.

Le *Rondon,* où on remarque plusieurs bustes en marbre blanc du XVIIIe siècle.

La *Maison des Barreaux,* ancien château de Caubray, reconstruite vers le milieu du XVIIIe siècle. Sur la façade, au-dessus de la porte d'entrée, on voit sur une plaque d'ardoise une inscription rappelant les faits qui se sont passés dans le voisinage et les hôtes illustres qui ont séjourné dans le château. Cette inscription est rapportée au tome IV, page 7, des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.*

La Mothe-Bouquin. Vers 1820, on a transporté dans cette propriété, et encastré dans un mur de la terrasse, un manteau de cheminée provenant de la maison du Soufflet, qui existait dans la rue du Cheval-Rouge, près l'église Saint-Paul d'Orléans. Divisée en trois tableaux, cette charmante sculpture de la Renaissance représente, à droite un combat d'hommes nus pour la plupart, et armés de massues et de boucliers; au milieu, deux amazones à cheval terrassant un guerrier. A gauche, c'est une espèce de marche triomphale : cinq guerriers en costume romain, dont quelques-uns portent des étendards, marchent à la file. Ces bas-reliefs sont séparés par des pilastres ornés de délicates arabesques, et surmontés de charmants petits anges.

Enfin l'*Orme-Grenier,* où l'on voyait naguère au-dessus de la porte un groupe de pierre du XV[e] siècle, représentant Notre-Dame-de-Pitié tenant sur ses genoux le corps de Jésus-Christ; la *Fontaine*, remarquable par ses jardins, originairement plantés par Le Nôtre; la *Maison des Jésuites ;* le *Couasnon,* etc.

Croix. — Il existe plusieurs croix sur le territoire d'Olivet. Deux seulement ont un intérêt historique : celle de l'Hôtel-Dieu, à Noras, sur l'emplacement de l'ancien hôpital; celle du Pont-Lazin, dont la Vierge en bronze marque, suivant une légende, le niveau des eaux pendant l'inondation de 1527; suivant une seconde version, cette croix rappellerait un crime commis à l'endroit où elle s'élève.

État ecclésiastique. — L'ancienne *cella Sancti Martini* doit son origine aux moines de Mici. Au XVIII[e] siècle, Olivet relevait du grand archidiaconé d'Orléans; le curé, nommé par le chapitre de Sainte-Croix, devait entretenir deux vicaires. La paroisse possède des registres de baptême dont le plus ancien remonte à 1563. On trouve une

lacune pour l'année 1567, pendant une partie de laquelle les protestants furent maîtres d'Olivet. En rapprochant ces registres de ceux d'aujourd'hui, on remarque que seules les familles des vignerons subsistent, tandis que celles des artisans ou des grands propriétaires ont disparu.

Les moines de Mici (510), les Bénédictins (830), les religieux de Saint-Samson (930), les Jésuites ont successivement possédé des moulins et de grandes propriétés sur son territoire. Jadis existait un pèlerinage à saint Julien.

État féodal. — Outre les seigneuries relevant des ecclésiastiques, il y avait le fief de Noras, remontant à une date très-ancienne, puisque en 1217 (*Annales de la charité,* par M. l'abbé Bellu) le seigneur Droco donne à l'Hôtel-Dieu d'Orléans tous les bois, prés, terres, vignes qu'il possédait à Olivet, au lieu dit Norazuim ou Nozesium, suivant la charte de 1217 (archives hospitalières) ; la seigneurie du Coudray, etc.

En 1180, Louis VII affranchissait les serfs d'Orléans et des environs à cinq lieues à la ronde.

État judiciaire. — Olivet ressortissait du bailliage d'Orléans ; la coutume d'Orléans y était suivie.

Il y avait un prévôt pour le bourg, un bailli pour les terres de l'Hôtel-Dieu. Le chapitre de Sainte-Croix exerçait sa justice sur l'église et un petit territoire formant le cloître ; enfin le château et fief de Noras (indépendants de l'Hôtel-Dieu) relevaient de la seigneurie de Cormes.

État administratif. — Olivet dépendait de l'élection et de la généralité d'Orléans.

Histoire. — A cause de sa proximité d'Orléans, l'histoire d'Olivet se confond avec celle de la ville pour presque tous les événements extérieurs.

Le 9 octobre 1428, William Pole, comte de Suffolk,

capitaine anglais, se porte de Jargeau sur Saint-Martin-du-Loiret, et y prend de force ses logements.

Le 28 avril 1429, Jeanne d'Arc passe sur le territoire d'Olivet, se dirigeant vers le port du Bouchet.

Le 18 janvier 1551, Henri II est à Olivet, et de cet endroit il écrit au duc de Nevers une lettre relative à sa guerre contre l'empereur. (Voir *Bulletins* de la Société, tome V, page 370.)

Le 5 février 1563, l'armée du duc de Guise campe à Olivet et à Saint-Mesmin.

Le 20 février 1563, deux jours après l'assassinat du duc de Guise, la reine Catherine de Médicis, accompagnée de ses deux fils, vint séjourner deux mois au château de Caubray, où furent signés, le 10 mars, les préliminaires de la paix dite d'Amboise.

En 1567, les huguenots, de nouveau maîtres d'Orléans, envahissent Olivet et détruisent le chœur et les nefs latérales de l'église. L'approche des troupes royales les empêche d'achever leur œuvre de destruction.

En mai 1593, les troupes de Henri IV, après avoir essayé de surprendre Orléans, vinrent occuper Olivet et Saint-Mesmin.

Henri IV logea souvent au Poutil, chez son ami Fougeu d'Escures. Louis XIII, lors de son voyage d'Orléans, y soupa avec la reine, le 10 juillet 1614, et revint y goûter le lendemain.

En 1515, l'armée de la Loire, cantonnée au sud de ce fleuve, occupa Olivet.

Personnages notables. — Gentien Hervet, né à Olivet en 1499. Régent de l'un des collèges d'Orléans, il alla travailler à Paris à l'édition des *Œuvres de Galien ;* puis, appelé à Rome par le cardinal Polus, il traduisit en latin les auteurs grecs. Nommé curé de Cravant, il assista au

colloque de Poissy, puis parut avec éclat au concile de Trente. Il fut successivement grand vicaire de Noyon et d'Orléans, chanoine et théologal de Reims, où il mourut le 12 septembre 1584. Boutrays, dans son poème d'*Aurelia*, lui a consacré quelques vers.

Pierre Beaulieu, né à Olivet, eut d'abord la maîtrise des enfants de chœur, puis devint chanoine de la cathédrale d'Auxerre. Il mourut dans cette ville en 1573.

Outre les historiens d'Olivet, voir une brochure publiée en 1784 par la Société royale de physique, histoire naturelle et arts d'Orléans, sous le titre : *Essai sur la topographie d'Olivet*.

SAINT-CYR-EN-VAL.

(Par M. l'abbé DESNOYERS.)

Saint-Cyr-en-Val (*Sanctus Ciricius in Vallibus*) (1), ainsi nommé parce qu'une grande partie de son territoire est dans le val, au pied du coteau qui sépare le val de Loire de la Sologne, est situé à dix kilomètres sud-sud-est d'Orléans, et se compose de 1,166 habitants, répartis dans sept quartiers, qui sont : le Bourg, les Planches, le Biez, la Croix-Rouge, la Petite-Jonchère, la rue Basse, la rue Haute.

Quelques maisons éparses complètent la population. La commune contient 5,142 hectares.

Les registres paroissiaux antérieurs à 1789 font voir que

(1) Manuscrits de Polluche, n° 436.

le nombre des habitants n'était guère que de la moitié du chiffre actuel.

L'époque romaine a fourni un *torques* que les inventeurs ont déposé au Musée de la ville à l'époque de la direction de M. de Bizemont.

Le style de l'ancienne église indiquait le XI[e] ou le XII[e] siècle. Les guerres de religion ont dû détruire ce monument, car certaines parties y accusaient le XVI[e] siècle. La tour du clocher est coupée par le milieu, et annonce une destruction réparée dans le XVII[e] siècle. Une reconstruction complète de l'église a eu lieu en 1859 ; elle mesure 42 mètres de longueur, 14 mètres de largeur, 9m 50 de hauteur. Son style est celui du XIII[e] siècle ; son vocable est Saint-Cyr et Sainte-Julitte.

Le 5 septembre 1787, l'église fut pillée par des voleurs, et presque tous les objets précieux enlevés. En 1831, on y voyait encore un fauteuil sculpté du XVI[e] siècle, qui a été donné au Musée, et un petit coffret en fer du XV[e], qui a disparu.

Une petite chapelle, dédiée à Saint-Sulpice, existait encore en 1789; elle était placée près de l'église, et de nombreux pèlerins y venaient invoquer le saint archevêque de Bourges. Elle a été détruite par la Révolution; mais la dévotion à saint Sulpice a survécu, et chaque année, le 27 août est l'occasion d'un pèlerinage très-fréquenté.

Le doyen du chapitre de Sainte-Croix et le chapitre de Saint-Vrain de Jargeau présentaient alternativement. (Voyez La Saussaye, *Notitia beneficiorum*.)

Trois fiefs se trouvaient dans cette commune : Cormes (1), avec un château existant encore; Gautray, connu par le pillage que la bande d'Orgères y commit à la fin du

(1) Notice sur ce château. *Mém. de la Soc. arch.* t. VI p. [illegible]2.

XVIIIe siècle; la Jonchère, où la tradition du pays place un trésor considérable caché par les anciens propriétaires.

Le château de la Source, sans avoir jamais été un fief, est célèbre par la source du Loiret, qui y prend sa naissance, et les embellissements que milord Bolingbroke et M. Broutin y ont faits l'un après l'autre. En 1815, le prince d'Eckmühl y avait son quartier-général de l'armée dite de la Loire.

A peu de distance du château se trouve la prise d'eau qui alimente la ville d'Orléans.

Ont disparu : les châteaux de la Motte et de Cornay.

Le bourg renfermait trois justices : celles de Cornay, de la Motte et de Saint-Mesmin.

SAINT-DENIS-EN-VAL.

(Par M. l'abbé DESNOYERS.)

Saint-Denis-en-Val, *Sanctus Dionisius ad Bruerias, Sanctus Dionisius in Valle* (1), est situé à cinq kilomètres d'Orléans. Sa population, qui était au XIIIe siècle de 730 habitants, est en 1874 de 1,143.

Les quartiers sont : le Bourg,. Beaulieu, le Caillot, le Pavé, la Boulaie, la Levée.

La première église, bâtie au VIe siècle, sur le domaine royal, a été donnée à l'abbaye de Saint-Mesmin par Clotaire, fils de Clovis, ainsi que le dit Robert dans ses lettres en faveur de l'abbaye (2). Une autre lui succéda au XIe siècle;

(1) Manuscrits de Polluche, no 436.
(2) Ibid.

la porte principale est restée. Une troisième la remplaça à la fin du XVe siècle; elle a été presque entièrement reconstruite dans le même style en 1865. Elle mesure 29^{m} 50 de longueur, 16^{m} 30 de largeur, 10^{m} 40 de hauteur.

Le curé était à la nomination de l'abbé de Saint-Mesmin.

Le seul monument remarquable, bien qu'aujourd'hui presque entièrement détruit, que possède cette commune, est le château de l'Ile, construit en 1531 par Jacques Groslot, bailli d'Orléans et chancelier de la reine de Navarre, dans l'une des îles aujourd'hui soudées au val de la rive gauche, qui existaient dans le lit du fleuve.

Ce groupe d'iles dépendait de la paroisse de Chécy, dont les séparait alors un étroit canal; et malgré le changement de cours des eaux, elles ont continué d'en dépendre jusqu'à nos jours. Une ordonnance royale du 4 février 1829 a distrait les îles et le château de la commune de Chécy pour les annexer à celle de Saint-Denis-en-Val.

Le château de l'Ile fut au XVIe siècle l'un des principaux foyers du protestantisme dans l'Orléanais. Il a été ruiné en partie par l'inondation de 1866. (Archives du Loiret, fonds du domaine, A, 662.)

Tout près de l'île sur laquelle fut construit le château, était l'île aux *Bourdons,* où Jeanne d'Arc, avec son convoi de ravitaillement, aborda le 28 avril 1429. (*Chronique de l'établissement de la fête du 8 mai.*)

A Saint-Denis existait, au XVe siècle, presque vis-à-vis Saint-Loup, un petit port nommé *port Saint-Loup* ou *port du Bouchet,* mentionné dans le *Journal du siége* et dans la quittance du Bâtard d'Orléans du 1er mai 1429, conservés aux archives de la ville. La maison du *Bouchet,* qui donnait son nom à ce petit port, existe encore aujourd'hui. Elle dépendait alors du chapitre de Saint-Aignan.

C'est au port du Bouchet que, le 28 avril 1429, Jeanne

d'Arc s'arrêta quelques instants avant de remonter aux îles de Chécy. Le Bâtard vint l'y trouver pour conférer avec elle, puis remonta lui-même en bateau jusqu'à Chécy. Une partie de l'escorte qui accompagnait le convoi s'arrêta à ce point. (Quittance du Bâtard aux archives municipales, et déposition au procès de réhabilitation. — *Journal du siége,* etc.)

A Saint-Denis existait aussi le fief du Mons, longtemps possédé par Pierre et Jean du Lys, frère et neveu de la Pucelle.

Les registres paroissiaux remontent à l'année 1597, et renferment quelques détails concernant la paroisse, particulièrement sur les diverses inondations par la Loire.

SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN.

(Par M. le Dr PATAY.)

Sanctus Hilarius de Sancto Maximino (La Saussaye). Sur la rive gauche de la Loire, à quatre kilomètres d'Olivet et sept d'Orléans. Son territoire ne comprend que 1,400 hectares, et est arrosé par le Loiret et les ruisseaux du Moridez et de la Pie, qui font tourner de nombreux moulins. 1,339 habitants. Outre le bourg l'Archer, les principaux hameaux sont les Vaslins, les Muids, le Cloître, le Carolus, etc.

ÉGLISE. — L'église, dont certaines parties remontent au XIIIe siècle, a été réparée au XVIe. Sa longueur est de 29m 50 ; sa largeur est de 15m 50; elle se compose de trois nefs communiquant par des arcades ogivales. Chevet

rectangulaire ; voûte construite en bois, en berceau. En avant, belle tour carrée du XVIe siècle, flanquée de contreforts ; huit ouvertures plein cintre à la hauteur du beffroi ; flèche octogone en pierre, ornée de petites lucarnes et de quatre clochetons en partie détruits. Dans l'escalier, on remarque une plaque funéraire en pierre datant du XVIe siècle ; l'inscription n'existe plus, mais les sculptures et les bas-reliefs sont encore en assez bon état. Dans la basse nef gauche s'ouvre une chapelle mortuaire moderne qui n'a aucun caractère.

PONT. — Pont de pierre de sept arches, sur le Loiret, récemment élargi au moyen de trottoirs posés en encorbellement. Il reste encore plusieurs arches de construction ancienne. Au milieu s'élève une pyramide en pierre surmontée d'une croix, qui paraît être du XVIIe siècle.

MAISONS REMARQUABLES. — Les *Châtelliers*. En 1703, sur l'emplacement d'une ancienne maladrerie, ont été construits de grands bâtiments d'assez belle apparence, mais sans aucun style. Dans les communs de la propriété, on voit quelques traces de l'ancienne chapelle de Saint-Étienne.

Le *Châtelet,* maison du XVe siècle, servit de logis au duc de Guise en 1563.

A la limite des communes d'Olivet et de Saint-Hilaire, près du Caillou, on voit une borne en pierre, portant deux crosses sculptées.

HISTOIRE. — Saint-Hilaire dépendait de l'abbaye de Mici. Ses moines établirent de bonne heure aux Châtelliers une chapelle et une retraite pour se mettre à l'abri des inondations et des incursions ennemies. Un hospice pour les voyageurs et les malades y fut bientôt élevé, et au XIIe siècle servit d'asile à un grand nombre de lépreux. A la fin du XIIe siècle, Louis VII ôta la léproserie aux religieux

et la donna aux chevaliers de Saint-Lazare. Pendant les XIIIe et XIVe siècles, cet hospice rendit de grands services; mais au XVe siècle, la lèpre ayant en partie disparu, les Châtelliers ne servirent plus qu'aux malades du pays. Les bâtiments et la chapelle furent en partie détruits par les protestants. En 1623, Louis XIII en fit don aux Chartreux, à la charge d'en reconstruire les bâtiments et d'y transporter les malades qui occupaient la léproserie du faubourg Bannier. En 1673, dans un chapitre général des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare tenu à Boigny, la léproserie des Châtelliers et celle de Beaugency furent réunies en commanderie et attribuées au comte Dangeau. Ouverte en 1674, elle fut enlevée aux chevaliers en 1693, et réunie à l'Hôtel-Dieu d'Orléans avec ses biens et revenus. Affermée en 1700 par bail amphythéotique de quatre-vingt-dix-neuf ans, elle fut vendue le 3 fructidor an III (20 août 1795).

Le 5 février 1563, le duc de Guise vint mettre le siége devant Orléans; il se logea au hameau des Vaslins. Dans la soirée du 18 février, en revenant d'inspecter les travaux d'approche, accompagné de deux gentilhommes seulement, il traversa le Loiret en bateau, à cinquante pas en amont du pont dont les protestants avaient rompu une arche. A quelque distance de son logis, il fut assassiné par Poltrot de Meré, qui le guettait près d'un carrefour abrité par des noyers. La topographie de cet endroit est encore ce qu'elle était alors. Près du carrefour, dont un des chemins conduit au Châtelet, existent encore des noyers et une pierre nommée Pierre-du-Duc, sur laquelle, dit la légende, s'assit le blessé avant d'être transporté à sa demeure.

Au XVIIIe siècle, Saint-Hilaire dépendait du grand archidiaconé et de l'élection d'Orléans. Le curé, chargé d'entretenir un vicaire, était à la nomination de l'abbé

de Saint-Mesmin. La population ne comptait que 700 habitants.

(Principaux historiens d'Orléans, et *Mémoires* de la Société, tomes IV et IX.)

SAINT-JEAN-LE-BLANC.

(Par M. le Dr PATAY.)

Saint-Jean-le-Blanc, *Sanctus Joannes Albus* (La Saussaye). Dans le val de la Loire, sur la rive gauche du fleuve, en face de la ville; 625 hectares; 1,166 habitants. A un kilomètre d'Orléans. Produits : vin et céréales. Outre le bourg, la commune comprend les hameaux des Petits-Carmes, des Bordes, des Cassines, de l'Ortie, de l'Amérique, des Varennes, etc.

MONUMENTS. — *Église paroissiale,* construite en 1602 et 1603 par Fougeu d'Escures, dont les armes se voient à la voûte du chœur et en tête d'une inscription rappelant la fondation et la consécration du monument. Cette inscription, gravée sur deux pierres superposées, se trouve sur le mur du midi, près de la tribune. Cette église n'a qu'une nef plafonnée; sa longueur est de 28 mètres, sa largeur de 10 mètres. Elle ne présente rien de remarquable; une tour sans style, surmontée d'un clocher en poivrière, la flanque au midi. Dans la sacristie, on voit deux vieux tableaux représentant le *Jugement de Salomon* et la *Condamnation à mort de Jésus-Christ.* Malheureusement ces deux curieux tableaux sont dans un état déplorable.

L'*église des Capucins,* consacrée le 17 novembre 1641

par l'évêque d'Orléans de Netz, sous le titre de Visitation-de-la-Vierge-Marie ou de Notre-Dame-de-Bon-Secours, est située près de la Loire et entourée des restes des bâtiments conventuels; elle se compose d'une grande nef terminée par une abside à trois pans; nombreuses fenêtres de chaque côté; façade en pignon, ornée d'un écusson fruste et éclairée par une rosace. Cette église, transformée en usine depuis 1792, a été le siége d'une fabrique de porcelaine dont les produits sont encore estimés; elle est maintenant occupée par une verrerie.

Antérieurement, les Capucins venus à Orléans en 1578 sur l'ordre de Henri III, et gratifiés par la reine Catherine de Médicis des jardins établis sur l'emplacement de l'ancien château de Saint-Jean-le-Blanc, avaient, avec le produit de leurs aumônes, élevé une église consacrée le 2 août 1583 par l'évêque Mathurin de La Saussaye; mais les inondations la ruinèrent tellement, qu'on fut obligé de l'abattre, et de reconstruire un peu plus loin du fleuve celle dont nous venons de parler.

La *caserne de Saint-Charles*. Le 22 août 1656, l'évêque Alphonse d'Elbéne, d'après la permission du duc (1655), confirmée par le roi, établit dans la maison des Anguignis des religieuses Ursulines, qu'il tira du couvent de la ville. La communauté, qui prit le nom d'Ursulines de Saint-Charles, ne subsista que jusqu'en 1769. Par un édit du roi de 1771, Saint-Charles devint hôpital royal ou maison de force, et, depuis la Révolution, successivement maison d'arrêt, caserne, prison militaire, dépôt de mendicité (1811), hôpital militaire (1814) et caserne (27 décembre 1815). Sa destination n'a pas changé depuis, mais les inondations ont rendu les bâtiments malsains. Elle peut contenir 500 hommes d'infanterie.

HISTOIRE. — Le nom de Saint-Jean-le-Blanc paraît venir

des chanoines réguliers habillés de blanc, qui y avaient été installés pour le service de la paroisse par les seigneurs du Puiset.

En 1334, Lancelot Barat, vicomte d'Orléans, portait le titre de seigneur de Saint-Jean-le-Blanc, et avait le patronage de l'église, qui plus tard devint à la nomination du prieur de Saint-Flou d'Orléans.

Au mois d'octobre 1428, les Anglais établirent une batterie sur la turcie Saint-Jean-le-Blanc, et plus tard élevèrent une bastille dans les ruines du vieux château, acheté en 1376 par le duc d'Orléans à Guillaume de Giversay.

Le 6 mai 1429, devant l'attaque des Français, les Anglais abandonnèrent la bastille de Saint-Jean-de-Blanc pour se renfermer dans celle des Augustins.

Le 12 juin 1569 eut lieu sur la levée une rixe entre les seigneurs catholiques qui accompagnaient le roi Charles IX et les protestants qui revenaient du prêche établi au château de l'Ile, où avaient été célébrés les mariages d'un certain nombre de leurs coréligionnaires. C'est la journée des Grands-Chaperons.

Le 11 avril 1814, les blessés des armées françaises furent entassés dans l'église des Capucins et à Saint-Charles. Une épidémie terrible de typhus, due à l'encombrement et à la misère, décima ces malheureux, malgré le zèle et la charité de toute la population orléanaise.

Au XVIII[e] siècle, Saint-Jean-le-Blanc faisait partie de la ville, et dépendait du grand archidiaconé et de l'élection d'Orléans. Sa population était de 700 habitants.

(Principaux historiens d'Orléans.)

SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN.

(Par M. le Dr PATAY.)

Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, *Sanctus Privatus* (La Saussaye). Sur la rive gauche de la Loire, à trois kilomètres ouest d'Orléans; 886 hectares; 824 habitants. Cette commune se compose des deux anciennes paroisses de Saint-Pryvé et de Saint-Nicolas.

Ses principaux hameaux sont : l'Orme-Rond, la Nivelle, Saint-Sentin, Saint-Nicolas, les Hautes et Basses-Levées.

MONUMENTS. — L'église, située près de la Loire, a été abandonnée; une autre a été bâtie en 1865 sur la route de Saint-Mesmin, au quartier des Sablons. Elle se compose de trois nefs de style ogival. La nef principale, terminée par une abside à trois pans, a 27m 50 de longueur. La largeur de l'édifice est de 17m 15. Sa façade, précédée d'un perron de neuf marches, est surmontée d'un clocher dans le goût du XIIIe siècle. Son orientation est du sud au nord. La voûte est en briques.

CROIX DE MICI. — En 1858, Mgr Dupanloup, sous la direction de M. Colin, aujourd'hui inspecteur général des ponts-et-chaussées, a fait élever une croix commémorative dépassant de 6 mètres le niveau de la levée. Ce monument, construit en briques et en pierres provenant des ruines de la célèbre abbaye, s'élève sur le bord de la Loire, en face de la grotte et de l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin. Des inscriptions gravées sur huit cartouches rappellent les souvenirs du passé, et les dates de l'érection et de la bénédiction solennelle du monument (13 juin 1858).

La *propriété des Feuillants*, située sur l'emplacement

de l'abbaye. Le vieux cellier du XIe siècle a été détruit en 1857. La cuisine de la maison occupe une ancienne salle voûtée construite au XVIe siècle.

HISTOIRE. — L'histoire de Saint-Pryvé est tout entière dans celle de la célèbre abbaye de Mici-Saint-Mesmin (*Miciacum*), fondée par Clovis, qui, à son retour de Verdun, abandonna à saint Euspice tout le territoire situé entre la Loire et le Loiret, ainsi que les domaines de *Cambiacus* (Chaingy) et de *Litiniacus* (Ligny). Saint Euspice, aidé de saint Mesmin, son neveu, et d'un grand nombre de disciples attirés par leur réputation de sainteté, se mirent à l'œuvre, défrichèrent les terres incultes, construisirent un monastère et une église dédiée à saint Étienne, que consacra l'évêque Eusèbe en 508.

Après la mort de saint Euspice, saint Mesmin fut mis à la tête du monastère, et l'on vit accourir de toute la Gaule une multitude de disciples qui augmentèrent la réputation de l'abbaye. Vingt de ses moines méritèrent d'être rangés parmi les saints. Leurs noms sont entrés dans la composition de vers latins faits au IXe siècle et reproduits sur le socle de la croix de Mici. Saint Mesmin, mort le 18 des calendes de janvier 520, fut, sur son désir, inhumé dans la grotte du Dragon. Ses trois successeurs, Avitus, Théodorus et Maximinus Junior, ont été inscrits sur la liste des bienheureux.

Les guerres amenèrent de mauvais jours pour l'abbaye. Théodulphe, évêque d'Orléans, lui rendit sa splendeur, en y introduisant des religieux tirés du monastère d'Aniane, fondé par les disciples de saint Benoît.

L'évêque Jonas y ayant fait transporter les corps de saint Mesmin, de Théodemir et de saint Mesmin le jeune, le nom de Saint-Mesmin fut bientôt substitué à celui de Mici.

Les guerres de Louis-le-Débonnaire et les incursions des Normands furent la ruine du couvent, que les moines

avaient abandonné. Cet état déplorable se continua jusqu'à la fin du Xe siècle, où, sous le règne du pieux Robert, les bâtiments et l'église furent reconstruits. Des donations successives d'églises ou de chapelles dans les diocèses du Mans et d'Orléans (alleu Saint-Mesmin, etc., pour Orléans), accrurent les richesses de l'abbaye, qui affranchit ses serfs dans le courant du XIIIe siècle, et fut soumise pour la première fois à la commende en 1455.

Les lieux claustraux, qui avaient eu beaucoup à souffrir des Anglais et des inondations, furent ravagés par les huguenots et les ligueurs. Aussi, en 1588, le cardinal de La Rochefoucault, nommé abbé, n'y trouva plus que huit moines.

Pour reformer le monastère, il y introduisit les moines Feuillants (religieux réformés de Cîteaux) le 10 décembre 1608. L'ordre matériel ne revint pas aussitôt que l'ordre moral; car, lorsqu'en 1790 commença la vente des différentes parties de l'abbaye, toutes les ruines n'étaient pas encore relevées. Le dernier abbé, Chapt de Rastignac, mourut à Paris aux massacres de l'Abbaye (septembre 1792).

L'abbaye était à la nomination du roi et à la collation du pape. Elle portait d'azur à un sautoir d'or, chargé de cinq roses de gueules.

L'église Saint-Nicolas fut détruite à la Révolution; celle de Saint-Pryvé en 1865.

Au XVIIIe siècle, Saint-Pryvé et Saint-Nicolas dépendaient du grand archidiaconé et de l'élection d'Orléans. La cure de Saint-Pryvé était à la collation du chapitre de Sainte-Croix; celle de Saint-Nicolas dépendait de l'abbé de Saint-Mesmin. Les deux paroisses furent réunies en 1863.

(Principaux historiens de l'Orléanais, et *Mémoires* de la Société, t. IV.)